

Assemblée Générale du 17 mars 2018

BILAN D'ACTIVITES 2017

NaturEssonne, association départementale de protection de la nature, a pour objet l'étude et la protection des espèces menacées et des milieux naturels essonniers. Pour y répondre, des actions thématiques sont initiées et poursuivies par les différents groupes et commissions d'adhérents et de bénévoles constitués. Les opérations lourdes (inventaires et suivis écologiques, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre des Documents d'Objectifs et animation Natura 2000...) sont menées à bien avec l'appui de chargées de missions encadrées par le groupe Gestion Conservatoire.

NaturEssonne intervient aussi, en tant que relais départemental et ponctuellement, comme opérateur délégué pour Pro Natura Ile-de-France, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels d'Ile-de-France, structure entièrement associative, lors de grosses opérations d'ampleur régionale, nationale et/ou européenne et demandant technicité et efficacité.

En 2017, l'association a poursuivi l'effort engagé vers l'information et la sensibilisation du public à la connaissance des milieux naturels du département, notamment en proposant des sorties naturalistes et en réalisant des publications sur des thèmes variés.

La réalisation de ces actions a été possible grâce notamment à des financements de l'État, du Conseil départemental de l'Essonne, du soutien de certaines communes, syndicats et agglomérations et de dons privés.

SOMMAIRE

	PAGE
A. ETUDE ET PROTECTION.....	1
a. Groupe CHEVÊCHE-EFFRAIE.....	1
i. Activité Chevêche.....	1
ii. Activité Effraie.....	1
b. Groupe ORNITHOLOGIQUE.....	1
i. Suivis réguliers.....	1
ii. Participation aux comptages internationaux et nationaux.....	2
iii. Synthèses ornithologiques.....	2
c. Groupe BOTANIQUE.....	2
d. GROUPE GESTION CONSERVATOIRE.....	3
i. Animation Natura 2000.....	3
1. SITE DU GÂTINAIS.....	3
a. Gestion des habitats et des espèces.....	3
b. Suivis et inventaires scientifiques.....	4
c. Information, communication, sensibilisation.....	5
2. SITE DES PELOUSES DE LA HAUTE VALLÉE DE LA JUINE.....	6
a. Animation des contrats Natura 2000.....	6
b. Animation de la charte Natura 2000.....	6
c. Animation de la gestion (chantiers nature).....	6
d. Animation (autres outils financiers).....	6
e. Animation foncière.....	6
f. Suivis scientifiques et techniques.....	6
g. Information, communication, sensibilisation.....	7
h. Gestion administrative et financière, animation de la gouvernance du site.....	7
ii. Carrière FULCHIRON.....	7
1. La Lande à Sarothamne.....	7
a. Suivi du plan de gestion.....	7
b. Publications.....	7
2. La pelouse à Violettes des rochers.....	8
a. Historique.....	8
b. Actions en 2017.....	8
c. Publications.....	8
e. GROUPE AMPHIBIENS-REPTILES (GAR).....	8
i. Connaissance des amphibiens et reptiles.....	8
1. Animation du groupe.....	8
2. Sollicitations extérieures.....	8
3. Bilan des inventaires.....	8
4. Perspectives 2018.....	9
ii. Protection des amphibiens.....	9
1. Sauvetage à Morigny-Champigny.....	9
2. Crapaudrôme du Val St Germain.....	9
iii. Inventaire des mares en Essonne.....	9
f. GROUPE ENTOMOLOGIE.....	9
i. Données climatiques 2017.....	9
ii. Bilan des observations en 2017.....	9
iii. Animations en 2017.....	10
iv. Projets pour 2018.....	10
g. GROUPE ETUDES & PROTECTION.....	10
i. Cartographie des cours d'eau.....	10
ii. Cirque de l'Essonne.....	11
iii. Comptage des Cerfs au brame.....	11
iv. Participation au projet d'un observatoire sur la digue de Saclay.....	11
v. Relations avec les syndicats intercommunaux.....	11
vi. Relations avec les Parcs Naturels Régionaux (PNR).....	11
B. COLLOQUES, FORUMS ET REUNIONS.....	11
C. ANIMATION, COMMUNICATION.....	11
a. Publications.....	11
b. Interventions extérieures.....	12
c. Participation aux salons/manifestations.....	12
d. Sorties de découverte.....	12
e. Journée Porte ouverte.....	12
f. Réunions en salle.....	12
D. REPRESENTATION AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES.....	12
E. CETTIA.....	12
F. FONCTIONNEMENT INTERNE.....	12
a. Adhérents.....	12
b. Salariées.....	13
c. Service civique volontaire.....	13
d. Stagiaires.....	13
e. Administration.....	13
f. Informatique et internet.....	13

A. ETUDE, PROTECTION, GESTION

a. Groupe CHEVECHE-EFFRAIE

Le groupe a pour objectif essentiel de favoriser le maintien en Essonne des populations de chouettes Chevêches et Effraies. Celles-ci sont menacées en raison :

- de la disparition progressive de leurs habitats, cavités naturelles dans les vieux arbres fruitiers et bâtiments des fermes anciennes, fermeture des clochers.
- de la réduction de leurs terrains de chasse par extension des zones bâties et modification des pratiques agricoles
- d'agressions liées au monde moderne : circulation automobile, pesticides et insecticides.

L'action du groupe comporte deux volets essentiels:

- la fabrication, la mise en place, l'entretien et la surveillance des nichoirs "Chevêche" et "Effraie".
- la surveillance des nichées de Chevêches et, en cas de besoin, l'aide par apport de nourriture ou mise en pension des jeunes en difficulté.

Le groupe cherche aussi à acquérir un maximum d'information sur les populations par :

- le baguage des Chevêches au nichoir, jeunes avant l'envol ou nouvelles venues ;

- la prospection des populations par écoute ou repasse (émission du chant pour susciter une réponse).

i. Activité Chevêche

Notre action ayant pour objectif le maintien de la présence de ce petit rapace très attachant, nous suivons avec attention les chiffres du baguage. Notre association bague en effet les jeunes qui naissent dans nos nichoirs, cette opération s'étant effectuée cette année avec le concours de bagueurs du PNRHVC, notre bagueur titulaire préparant son départ en province. Avec 16 pontes, 51 œufs, 41 naissances et 31 jeunes bagués (et sans doute 1 envol avant baguage) le niveau est très moyen, étant en progrès sur le chiffre de 20, l'an dernier, mais nettement au-dessous des 53 de 2014. À cela il faut ajouter les 6 adultes bagués et 7 autres sites ayant été fréquentés au moins temporairement ce qui représente un bon niveau. À noter une couvée prédatée par la fouine ce qui entraîne une réflexion sur un nouveau dispositif antifouine.

Dans le but d'assurer la continuité de cette action deux bénévoles de l'association vont suivre le stage de baguage en 2018. Nous envisageons également, en collaboration avec le PNRHVC, de mettre en place un dispositif antinoyade dans les abreuvoirs situés à proximité de nos nichoirs.

L'entretien de notre parc de 151 nichoirs, contrôles en cours d'année, nettoyage en hiver pour les rendre accueillants et remplacement des nichoirs hors d'usage a été assuré par nos bénévoles. Un nouveau site a été équipé. Une partie importante de notre parc étant ancienne et en mauvais état nous avons recherché des financements extérieurs et obtenu pour 2017 et 2018 des aides du Conseil départemental et de la Fondation Nature & Découvertes. Nous devons par contre faire face à l'arrêt d'activité de l'IME assurant ces fabrications et sélectionner un nouveau fournisseur.

Hors zone nichoirs les observations directes ou par repasse sont en nette diminution en ne concernant plus que 11 communes, cette diminution étant due à une baisse de la prospection mais aussi à un défaut de transmission des observations dans CETTIA.

L'ensemble de ces actions repose sur l'action de 10 contrôleurs bénévoles et nous avons pu constituer une nouvelle équipe de contrôleurs pour faire face à un départ.

ii. Activité Effraie

Notre parc comporte 46 nichoirs opérationnels après la pose à Itteville et la réouverture du nichoir d'Ormoiy qui avait été grillagé.

Le contrôle des nichoirs a fait cette année encore l'objet d'un effort particulier ce qui a permis de vérifier et nettoyer 27 nichoirs.

Le suivi de la reproduction est toujours décevant. Seuls 5 de nos sites contrôlés ont été fréquentés et aucun œuf ni juvénile n'y ont été observés. La seule observation de juvéniles a été faite à Courdimanche.

L'ensemble des autres observations, repasse et observation directe, indique que 17 autres communes sont fréquentées.

b. Groupe ORNITHOLOGIQUE

Ce groupe a été créé en 2001, avec en vue, plusieurs objectifs :

- Préciser le statut d'espèces en Essonne (oiseaux d'eau, de plaine, de forêt, etc.) en réalisant des suivis réguliers sur différents sites du département mais aussi des relevés ponctuels à l'occasion d'aménagement,
- Participer au recensement annuel des corbeautières et au suivi du Grand Cormoran en hiver,
- Participer aux actions nationales (Grand Cormoran, Blongios) ou internationales (comptage Wetlands)
- Initier et sensibiliser le public en organisant des sorties de découverte ornithologique.
- Partager les informations du département en créant une synthèse mensuelle.

i. Suivis réguliers

1. Avifaune générale

Des sites essonnais sont suivis régulièrement pour étudier le statut de l'avifaune dans le département. Les principaux sites suivis sont les bassins de retenue de l'Orge : Trévoix, Petit Paris, Carouge ; le bassin de Saulx-les-Chartreux ; le Marais d'Itteville sur la Juine ; les marais de la basse vallée de l'Essonne (Misery et Fontenay) ; le marais de Dourdan ; les étangs de Grigny-Viry ; les étangs de Saclay ; des zones forestières (Dourdan, Sénart...).

2. Blongios nain

Le Blongios nain est le plus petit héron d'Europe. Il se reproduit en Europe, en Afrique, en Asie, en Nouvelle-Guinée, en Nouvelle-Zélande et en Australie.

En provenance des marais de l'Afrique tropicale et méridionale entre le Cap et le Sahara, le Blongios apparaît en Essonne à partir de la fin avril. Il est classé en France dans la liste rouge des espèces en danger.

Il est suivi par NaturEssonne depuis 1997.

En 2017 : le suivi a été effectué de la mi-avril à la fin septembre sur les sites essonnais que l'espèce fréquente habituellement. Une vingtaine d'observateurs bénévoles de NaturEssonne a fait un suivi régulier de ces sites à différentes heures de la journée et au crépuscule.

Les lieux où le Blongios a niché les années précédentes sont suivis par des observateurs volontaires de façon régulière c'est-à-dire au moins 3 fois par mois. Cela consiste à se rendre sur place et à rester en observation une heure ou plus pour tenter de repérer l'oiseau, puis poursuivre et déterminer la présence d'un couple, écouter le mâle chanter, tenter de déterminer le lieu de la nidification, suivre l'évolution des poussins jusqu'à leur envol. Un ponctuel a été réalisé le 29 juin. Celui-ci consistait en des observations croisées sur plusieurs sites à la même date et pendant le même laps de temps.

Les observations : Elles ont débuté le 14 avril et, l'association ayant obtenu une prolongation d'accès aux sites des ENS, elles se sont poursuivies jusqu'au 30 septembre 2017.

a. Étang de Saclay

Un Blongios nain mâle sur l'étang neuf sera aperçu de façon furtive sans voir une femelle pour une éventuelle nidification. A noter, fin septembre un Blongios fera une halte post migratoire sur l'étang vieux.

b. Marais de l'Essonne et de la Juine

- **Le marais d'Itteville** (observatoires des Fauvettes, de l'Avau et du Blongios) :

Ce marais était jadis un site privilégié pour la nidification du Blongios nain. Les Blongios avaient déserté ce site à cause de la mauvaise qualité de l'eau due à la présence d'une station d'épuration. Aujourd'hui cette station a disparu et la qualité de l'eau semble s'être améliorée. Cependant nous constatons des variations importantes et rapides des niveaux de l'eau. Le site est très fréquenté et pas toujours de la façon souhaitée. Des déprédations fréquentes avaient été constatées dans les observatoires. Les ENS du CD91 s'emploient régulièrement à les remettre à neuf. En septembre un Blongios de passage a été aperçu très furtivement. Un habitant de la commune fréquentant l'endroit affirme avoir vu un Blongios mâle plusieurs fois. C'est la 2^{ème} année qu'un Blongios de passage est détecté. Il est possible que nous ayons la surprise de constater à nouveau une nidification sur ce site dans les années à venir. Grandes Aigrettes, Râles d'eau, Martin pêcheurs, Grèbes castagneux fréquentent régulièrement ce site.

- **Le marais de Fontenay-le-Vicomte** (Observatoires des Pointes et du Levant) :

Le marais de Fontenay-le-Vicomte est l'un des deux sites essonnais, avec Saclay, qui accueille chaque année le Blongios nain. Il est assez souvent vu dans les roselières ou traversant l'étang aux Pointes depuis l'observatoire ouvert au public. L'observatoire du Levant, non ouvert au public, donne une autre vue de l'étang aux Pointes et permet de compléter les observations dans cette zone. L'observatoire Delamain, autre observatoire non ouvert au public, n'est malheureusement plus accessible en raison des difficultés d'accès (chemin d'accès en zone inondée). Cette année aucun Blongios ne sera aperçu sur les sites de Fontenay le Vicomte malgré de nombreuses observations.

- **Le marais de Misery :**

Ce site, propriété du Conseil départemental de l'Essonne depuis 1995, est composé de nombreux étangs et de roselières favorables à la nidification du Blongios nain. Les observations peuvent être faites depuis l'observatoire des Gravelles, ouvert au public le mercredi et le week-end, ou depuis les observatoires de la Roselière et de la Tour accessibles seulement avec les clés aimablement prêtées par le Conseil départemental.

Les observations ont commencé le 23/04 sur ce site. La première observation du Blongios nain a été faite le 22/05 depuis l'observatoire des Gravelles, un Blongios nain est aperçu au niveau de la roselière sud. Le lendemain l'observation d'un mâle sera confirmée.

Depuis l'observatoire de La Tour, le mâle Blongios et quelques fois la femelle seront aperçus sporadiquement. Les deux oiseaux fréquentant plutôt la roselière en face des Gravelles, les observateurs concentreront un peu plus leurs prospections sur ce site.

Depuis les Gravelles nous pourrions apercevoir **le couple** jusque vers la fin juin. Au mois de juillet la femelle ne sera pas revue, probablement occupée à couvrir sur son nid.

Le 31 août nous serons 4 observateurs à découvrir avec plaisir 2 juvéniles posés maladroitement sur les roseaux en face de l'observatoire des Gravelles

c. Résultats 2017

À noter cette année une quasi absence du Blongios sur les sites suivis par NaturEssonne. Cependant ce fut un grand plaisir de découvrir la naissance de 2 juvéniles sur le marais de Misery.

Notre pugnacité a été récompensée par l'observation d'autres nombreuses espèces : Grandes Aigrettes, Aigrette Garzette, Sarcelles, Bécassines, Balbuzard pêcheur, Faucons, Milans et bien d'autres.

3. Œdicnème criard

Ce suivi est réalisé en collaboration avec le groupe Gestion Conservatoire dans le cadre de l'action "Sauvegarde de l'Œdicnème en Essonne", qui comprend trois volets : connaissance, communication et conservation.

L'Œdicnème criard, migrateur observable en Essonne de mars à octobre, est un oiseau de milieu sec qui peut utiliser les zones de cultures non couvertes, jachères, friches rases et tout autre terrain de végétation rase et peu dense. Cette espèce subit un déclin, en partie dû au développement des cultures intensives.

Une petite population nicheuse subsiste encore dans le sud de l'Essonne, ce qui a conduit l'association à entreprendre un suivi sur plusieurs années afin de réaliser un inventaire des zones fréquentées par l'espèce et de préciser le statut de cet oiseau, en particulier.

Pour l'année 2017 :

Les mesures mises en place dans le cadre du programme PRAIRIE ont cessé depuis trois ans. Des prospections sont toutefois poursuivies dans le secteur du Sud-Essonne. Une journée de prospection collective a été organisée le 29 avril 2017 ainsi que deux soirées de comptage ponctuel dans le cadre du suivi des rassemblements postnuptiaux les 29 septembre et 25 octobre. A cela s'ajoute toutes les prospections individuelles réalisées par les adhérents entre les mois de mars et octobre. Ces sorties permettent aux adhérents de l'association de contribuer au suivi de l'Œdicnème criard et pour certains de pouvoir découvrir ce limicole si particulier.

Les rassemblements maximum observés ont comptabilisés 132 individus le 25 octobre principalement sur deux sites.

ii. Participation aux comptages internationaux et nationaux

1. Wetlands

Le Wetlands est un comptage international des oiseaux d'eau qui a lieu en France, depuis la fin des années 60, au milieu du mois de janvier. Il est coordonné au niveau national comme au niveau régional par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (L.P.O.). NaturEssonne y participe depuis janvier 1998.

En 2017, ce comptage a eu lieu les 13, 14 et 15 janvier : 30 ornithologues y ont participé couvrant plus de 40 sites humides du département. C'est un anniversaire car cela fait 20 ans que NaturEssonne participe au Wetlands. Activité qui a été lancée à l'origine par Rémy Delanoue et Yves Lacheré.

Ont été recensés, entre autres : 1932 Foulques, 1636 Canards colverts, 580 Bernaches du Canada, 286 Fuligules milouins, 227 Canards souchets, 217 Canards chipeaux, 183 Grèbes huppés, 183 Cygnes tuberculés, 121 Sarcelles d'hiver et 117 Hérons cendrés.

À noter également l'observation de :

- 10 Canards mandarins
- 9 Grandes Aigrettes
- 5 Cygnes noirs
- 2 Canards siffleurs
- 2 Fuligules nyrocas
- 1 Aigrette Garzette
- 1 Eider à duvet (2^e observation en 20 ans de comptage)

2. Grands Cormorans

Le Grand Cormoran est une espèce protégée, quoique, ces dernières années, on ait assisté à des tirs hivernaux sur ces oiseaux car les pêcheurs, surtout les professionnels qui élèvent des poissons dans des bassins ou dans des étangs et bien sûr aussi les pêcheurs amateurs, font pression sur les Préfets car ils estiment que la population de Grand Cormoran est trop importante l'hiver et met en danger les réserves de poisson.

Le Grand Cormoran est nicheur en France et depuis quelques années en Essonne, mais les plus grandes colonies de nidification sont situées dans les pays du Nord de l'Europe, au Danemark et aux Pays-Bas. Ces grandes populations descendent dans le Sud l'hiver pour échapper au froid et aux étangs gelés qui les privent de nourriture. Ils se rassemblent en dortoirs pour passer la nuit, perchés dans les arbres.

Depuis 2005 NaturEssonne fait un suivi de ces dortoirs en Essonne afin de fournir à l'administration des données objectives et tenter de s'opposer aux décisions préfectorales de tir sur ces oiseaux qui seraient injustifiées. Ce suivi se déroule en milieu de mois, en soirée, entre le mois de Novembre et le mois de février.

En 2016-2017, 17 ornithologues ont participé à ce comptage sur 8 dortoirs connus en Essonne. Le plus grand nombre d'oiseaux a été compté en Novembre 2016, 842 individus présents soit une augmentation de 5% par rapport aux 799 oiseaux de la saison dernière, ce qui indique une légère remontée des effectifs par rapport aux années précédentes. En effet, il avait été observé depuis 2005 une stagnation du nombre d'oiseaux hivernants suivi d'un lent déclin sur les années 2009-2014. Suite à ces résultats, notre département s'est trouvé exempté de tirs de régulation pendant 3 années selon un décret du ministère paru à l'été 2016 (seulement 3 départements échappent à ces tirs). Cette nouvelle nous encourage à poursuivre cette action qui par ailleurs, en nous obligeant à visiter des sites en plein hiver, nous permet aussi parfois de faire de belles observations sur des hivernants occasionnels...

iii. Synthèses

Aucune synthèse n'est parue en 2017, celles-ci reprendront en 2018 sous une forme différente. La prochaine synthèse reprendra les données saisies sur la nouvelle base de données Cettia entre le 1^{er} décembre 2015 et le 30 novembre 2016, elle devrait paraître dans le courant de l'année 2018.

c. Groupe BOTANIQUE

Deux présentations en salle ont été assurées par Alain Fontaine :

Le 18 février, un groupe de 14 personnes a bénéficié d'un exposé en salle sur les astéracées (ex composées). Alain a puisé dans sa collection de photos pour présenter un éventail de cette vaste famille, depuis *Bellis perennis* (pâquerette) jusqu'à *Picris hieracioides* (picride fausse-épervière) en passant par *Centaurea jacea* (centaurée jacée). Les termes de réceptacle, ligule, fleurons, akène, n'ont plus de secret pour les participants....

Le 18 mars, Alain a présenté et illustré les caractéristiques et les rôles des haies dans le milieu agricole et environnemental. Malheureusement cette journée n'a pas pu être complétée d'une sortie terrain plus tard dans l'année, comme cela était envisagé.

Le 25 février, Françoise Leberre a piloté un petit groupe de 6 personnes le long des sentiers de l'arboretum de Fontainebleau, près des gorges de Franchard. Il s'agit d'un arboretum installé depuis une cinquantaine d'années, et qui a été réorganisé récemment afin de faciliter l'accès à un large public. De nombreux arbres originaires du monde entier ont été

installés sur les 21 ha du site. Une visite en période hivernale permet d'apprécier les caractéristiques des arbres à cette période, notamment le port, l'écorce, les bourgeons... Parmi l'éventail présent, on a notamment noté la collection importante de chênes, avec ou sans feuilles selon les espèces. Pour compléter cette journée, de nouvelles visites à d'autres périodes de l'année seraient très intéressantes pour apprécier les autres critères caractéristiques de tous ces arbres.

Le 27 mai, sortie orchidées au Buys à Puisselet le Marais : la sortie était proposée pour étudier la végétation des pelouses calcaires et notamment pour présenter le cortège d'orchidées qu'il est possible d'observer sur ce type de biotope. Le site des Buys à Puisselet-le-Marais appartenant au Conseil départemental se révèle un lieu idéal pour présenter la végétation des pelouses calcaires. Des travaux de génie écologique sont réalisés depuis 2 ans afin d'entretenir et de restaurer ce site connu pour sa richesse floristique. Une dizaine de personnes a participé à cette sortie animée par Jean-Philippe Huet. Tout au long de cette sortie, onze espèces d'orchidées ont été observées. Parmi celles-ci les participants ont eu la chance de voir l'orchis brûlée (*Neotina ustulata*), la limodore à feuilles avortées (*Limodorum arbotivum*) et l'orchis singe (*Orchis simia*).

Le 2 septembre, une sortie naturaliste a été pilotée par Jean-Pierre Morizot en forêt de Farcheville. Tous les aspects animaux et végétaux ont été étudiés, en fonction des rencontres le long du circuit dans la forêt.

Le 7 octobre, sortie en forêt de la Roche Turpin : la sortie était proposée pour observer la végétation forestière en début d'automne. La forêt de la Roche Turpin, propriété du Conseil départemental, caractérisée par une variété de sols et par conséquent de végétation, se révèle être le lieu idéal pour étudier cette végétation. Treize personnes ont participé à cette sortie co-animée par Georges Fouilleux et Mathieu Gouirand. Le temps d'une matinée les participants ont pu découvrir une forêt assez représentative de la région du centre-ouest de l'Essonne, permettant un tour d'horizon de la végétation en cette période automnale.

Le 24 novembre, une soirée photographie en salle, sur le thème de la flore métropolitaine a eu lieu. Dans un premier temps, Sylvie Majorel a présenté la flore qu'elle a pu observer lors de ces randonnées dans l'Aubrac aveyronnais. Ensuite Jean-Philippe Huet a présenté les clichés qu'il a pu faire lors de ses vacances en Auvergne. Et pour finir Mathieu Gouirand a présenté la flore qu'il a pu observer lors de ses balades dans le sud de la France. Cette soirée fut l'occasion pour les bénévoles de découvrir une flore qu'ils n'auraient pas pu observer en Essonne.

En complément des sorties terrain proposées aux adhérents, une action a été menée sur certaines espèces à enjeux avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien. L'objectif a été de rechercher la présence de quelques espèces particulièrement menacées en Île-de-France, sur des sites où elles ont été signalées autrefois, mais dont le Conservatoire ignore la situation actuelle.

Trois espèces ont été retenues en 2017 : *Inula hirta* (Inule hérissé), *Minuartia setacea* (Sabline sétacée) et *Viscaria vulgaris* (Silène gluant). Plusieurs prospections ont été réalisées par quelques adhérents autour des périodes de floraison de ces espèces. L'Inule hérissée et la Sabline sétacée n'ont pas été retrouvées sur les sites signalés. Par contre le Silène gluant a été présent sur deux sites signalés et rapporté sur un nouveau site.

d. Groupe GESTION CONSERVATOIRE

Depuis 1996, NaturEssonne a progressivement développé une nouvelle activité, appelée "Gestion conservatoire", qui a comme particularités, d'une part, la réalisation d'opérations lourdes (étude, suivi écologique, gestion de milieux...) ou complexes (mise en œuvre de LIFE, de DOCOB...) ; d'autre part, la gestion administrative, technique et financière de ces opérations et des Chargé(e)s de Missions recruté(e)s pour les mener.

L'objet du groupe "Gestion Conservatoire" vise donc à :

- développer cette activité au sein de NaturEssonne et organiser le suivi technique et financier de cette activité ;
- assurer la gestion administrative et financière des Chargé(e)s de Missions ;
- se compléter avec les missions d'étude et de protection des autres groupes de l'association.

Schématiquement, l'activité se décline en :

- Missions : définies et programmées au préalable, elles bénéficient généralement de financement ;
- Interventions : menées en terme de prospective et de représentation, elles visent à positionner NaturEssonne sur des sujets ou sur des missions futurs ;
- Actions : en général imprévues, elles visent à réagir en fonction de l'actualité, suivant les missions et les interventions de l'activité Gestion conservatoire, et si besoin suivant l'objet de NaturEssonne ;

- Formations : destinées à s'informer ou à se former, suivant des besoins ou des objectifs, sur la gestion conservatoire actuelle ou future.

i. Animation Natura 2000

Depuis 2002, NaturEssonne assure l'animation de sites Natura 2000 : suivi des procédures de transmission des nouveaux sites, suivi de leur gestion : actualisation des Documents d'Objectifs (DOCOB), mise en œuvre de la gestion, animation des sites.

Deux sites mobilisent particulièrement NaturEssonne qui, après avoir été missionnée par l'État comme structure animatrice depuis la désignation officielle de ces sites, a dû pour la première fois répondre à un appel d'offres en 2016. Après une "interruption administrative et financière" de 5 mois, l'association ayant à nouveau été désignée comme structure animatrice par les 2 Comités de Pilotage, a poursuivi en 2017 la mise en place des actions prévues dans le cadre des documents d'objectifs.

1. SITE DU GÂTINAIS

a. gestion des habitats et des espèces

i. animation des contrats Natura 2000

Plusieurs rendez-vous ont eu lieu en 2017 dans le cadre des contrats Natura 2000 : suivi des actions de gestion, rendez-vous avec les propriétaires et les prestataires. En 2017, trois contrats étaient encore en cours :

- **contrat n°7** : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, aux Grandes Fiches sur 2,11 ha. Le pâturage ovin s'est étendu de juin à octobre. Échappements du troupeau à plusieurs reprises suite à des dérangements d'origine inconnue
- **contrat n°8** : Fauche et broyage d'entretien de pelouses réouvertes sur 11,1 ha. En 2017, Pas de travaux réalisés à cause de problèmes techniques et conditions météorologiques défavorables (inondations, neige, chemins impraticables).
- **contrat n°9** : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts à la Haye Thibaut sur 1,14 ha (faisant réellement partie du périmètre du site Natura 2000). En 2017, le pâturage ovin s'est étendu de juillet à septembre. Plusieurs échappements suite à dérangements et passage de faune sauvage qui abaissait les fils des clôtures.

ii. Chantiers d'entretien et/ou de restauration

Plusieurs chantiers nature ont eu lieu en 2017 :

- Un chantier "organismes de formation" le 12 janvier 2017 sur le secteur des Grandes Fiches : coupe de ligneux et débroussaillage avec l'école L'EA TECOMAH
- Neuf chantiers bénévoles, dont deux chantiers d'assistance technique pour la pose de clôtures dans le cadre des contrats Natura 2000 de pâturage sur les parcelles de Pro Natura Île-de-France. D'autres chantiers sont prévus début 2018.

iii. animation de la charte Natura 2000

En 2017, la charte a été présentée lors de rendez-vous avec les mairies de Valpuseaux et de Champmotteux dans le cadre de l'actualisation du DOCOB du site Natura 2000. Un propriétaire privé a signé la charte en 2017.

iv. animation foncière

Des demandes de registre cadastral (parcellaire) ont été effectuées en 2017 aux mairies du site Natura 2000 de façon à mettre à jour les informations sur les propriétaires, dans le cadre de projets de contrat. Les acquisitions de Pro Natura Île-de-France ont été suivies et la cartographie des parcelles appartenant au Conservatoire a été réalisée par un volontaire en service civique.

v. évaluation des incidences de projet

En 2017, un projet de construction a été pré-évalué pour savoir s'il fallait réaliser un dossier d'évaluation des incidences Natura 2000. Après échange avec la mairie de Champmotteux et la DDT 91, il s'est avéré que ce n'était pas utile dans ce cas.

vi. veille écologique

- Une veille écologique est mise en place sur le site avec pour objectifs de
- Surveiller les secteurs et constater d'éventuelles dégradations des habitats
 - Assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire.

En 2017, une quarantaine de visites de terrain a été effectuée sur l'ensemble des sous-sites. Au cours de ces visites plusieurs problèmes ont été rapportés aux services de l'état (dépassement de zones agricoles sur les pelouses, passage de quads et motos, dépôts de déchets,...).

La localisation de ces dépôts de déchets ainsi que la localisation des divers éléments cynégétiques présents sur le site comme des abreuvoirs, égrainoirs, miradors, abris constatés ont été cartographiés sous SIG sur l'ensemble du site.

b. suivis et inventaires scientifiques

i. évaluation de l'état de conservation

Le nouveau protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats a été rédigé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), en collaboration avec la DRIEE et les animatrices de trois sites Natura 2000 ("pelouses calcaires du Gâtinais", "Haute Vallée de la Juine" et "Haute Vallée de l'Essonne"). Ce nouveau protocole est donc commun à ces trois sites Natura 2000. Il vise à évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. C'est un outil qui permettra de suivre l'évolution des sites et d'y appliquer la gestion adaptée.

En 2016, du matériel a été acheté pour sa mise en place :

- Des bornes FENO avec ancrage dans le sol et des têtes de borne en granit
- Un mètre arpenteur de 100 mètres
- Une boussole
- Des piquets en bois
- Des briques percées

Le 8 juin 2017, le CBNBP (Jérôme Wegnez) a accompagné les animateurs sur le terrain pour une formation sur l'application du protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires. Lors de cette journée, 3 nouveaux transects ont été placés et le protocole y a été appliqué ainsi que sur deux transects mis en place en 2015.

ii. suivi des reptiles

Depuis 2014, un suivi "reptiles" est mis en place sur le site en utilisant le protocole POP reptiles. Cela consiste à installer des plaques reptiles tous les 50 mètres le long d'une ligne imaginaire appelée transect. Un minimum de six passages annuels par transect est recommandé. Les passages sont concentrés sur une période de un à deux mois au pic d'activité (généralement printemps ou automne, à adapter selon les secteurs). Les visites sont espacées de deux jours au minimum.

Depuis 2017, 4 transects sont installés sur le site Natura 2000 : 3 sont sur le secteur des Rochettes et 1 aux Grandes Fiches Est.

Ces transects ont été suivis en 2017 entre les mois d'avril et de septembre 2017. Trois espèces de reptiles ont été observées :

- l'Orvet fragile *Anguis fragilis*, l'espèce que l'on observe le plus souvent sous les plaques
- le Léopard vert occidental *Lacerta bilineata*
- la Coronelle lisse *Coronella austriaca*

Des prospections ponctuelles ont aussi été réalisées grâce aux plaques reptiles présentes à la Haye Thibaut (mais ne faisant pas partie du protocole POP Reptiles). Des individus d'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) ont pu être observés. Sur le secteur des Grandes Fiches Nord, des déchets en tôle sont également appréciés des reptiles au printemps.

iii. suivis et inventaires des Lépidoptères

En 2015, un programme de suivi des Lépidoptères (Rhopalocères et Hétérocères) a été réalisé sur le site Natura 2000 avec l'aide de spécialistes ainsi que de plusieurs bénévoles sans qui ce projet n'aurait pu avoir lieu. Ce programme visait à mettre à jour les inventaires réalisés il y a une quinzaine d'années sur le secteur et à comparer les données pour étudier l'évolution des espèces présentes et faire le lien avec les actions de gestion mises en place.

iv. suivis nocturnes des Hétérocères à activité nocturne (Ferriot et al. 2017)

Initié en 2015 par Lucile Ferriot, ce suivi a été poursuivi en 2017. Cette action est bénévole.

1. méthodologie

Le but des prospections menées lors de la première année de lancement de la campagne d'inventaires (2015) était de couvrir l'ensemble du site en réalisant des inventaires sur les différents sous-sites.

Plusieurs paramètres ont alors été pris en compte pour choisir les secteurs et les dates d'intervention :

- l'autorisation des propriétaires pour prospecter le site (en veillant à ne pas perturber les activités liées au site telles que des actions ponctuelles de prospections nocturnes par exemple),
- les possibilités d'accès au site (avec le matériel encombrant),
- les conditions météorologiques (conditions idéales: absence de vent et d'humidité, températures de saison),
- le calendrier lunaire (prospections en période de nouvelle lune uniquement, afin de limiter la concurrence de la lumière de la lune avec la lumière de la lampe UV),

- les disponibilités des bénévoles.

En 2015, un calendrier a été établi avec pour objectif de programmer trois prospections nocturnes par mois de mars à octobre, afin de détecter les espèces précoces et tardives. Les conditions météorologiques de l'année 2015 ont permis une bonne exécution de ce calendrier (seul le mois de mai avait fait l'objet de deux sorties et une sortie avait été rajoutée en novembre). Au total, 24 relevés nocturnes ont été effectués en 2015 sur 6 sous-sites. Les sous-sites des Chesneaux, Rochettes et Grandes Fiches ont été déclinés en secteurs (nord, sud, est, ouest et centre).

En 2016 et en 2017, l'objectif était de couvrir l'ensemble des secteurs au rythme d'une soirée de prospection par mois de mars à octobre. Les secteurs ont été choisis en fonction de la diversité observée en 2015, de la présence d'espèces remarquables justifiant un suivi ou encore de l'accessibilité des sites en fonction des conditions météorologiques (chemins impraticables par temps pluvieux par exemple). L'objectif de réalisation d'une sortie par mois a été atteint. En 2017, un inventaire supplémentaire en août a été réalisé sur le site des Buys, situé à Puiset-le-Marais (site classé également Espace Naturel Sensible et géré par le Conseil départemental).

Les relevés des lépidoptères à activité nocturne nécessitent l'usage d'un dispositif lumineux via une lampe à vapeur de mercure branchée sur un générateur portatif (groupe électrogène) et placée sur un drap blanc étendu au sol destiné à réfléchir les rayons attractifs (cela facilite également la perception des différents individus posés sur le drap). Beaucoup d'insectes nocturnes sont attirés par les sources lumineuses, et notamment par le rayonnement ultra-violet. C'est pourquoi il est préférable de réaliser ces inventaires en période de nouvelle lune, afin de limiter la concurrence de la lumière de la lune.

Les statuts pris en compte dans l'analyse des données sont ceux attribués à chaque espèce dans les inventaires commentés d'Île-de-France (Mothiron *et al.*, 1997, 2001 et 2010 in Ferriot *et al.* 2017). Ces statuts ne sont valables qu'en Île-de-France. La terminologie utilisée pour les statuts s'inspire de celle de l'U.I.C.N. (The U.I.C.N. Invertebrate Red Data Book, 1983). Ces statuts permettent de caractériser la vulnérabilité de l'espèce et par conséquent l'urgence de la protection de ses biotopes. Toutes les espèces n'ont pas de statut et notamment les micro-Hétérocères.

D'après Mothiron, les statuts pris en compte sont définis ainsi :

- **Menacé** : espèce dont la survie est incertaine si les menaces actuelles continuent d'opérer. Dans la pratique, cette catégorie regroupe des espèces très peu observées, fréquemment liées à un milieu en forte régression. On n'en connaît souvent que peu de populations, isolées les unes des autres.
- **Vulnérable** : espèce ayant connu une régression significative dans un passé récent qui laisse supposer une évolution vers le statut "menacé" si les causes de la régression persistent ou s'amplifient. En Île-de-France, c'est le cas notamment de nombreuses espèces forestières qui ont déserté les bois surexploités de la banlieue pour ne plus subsister que dans les grands massifs où elles peuvent encore être localement communes. Notons bien que vulnérable ne signifie pas "rare partout".
- **Non menacé** : cas où rien ne laisse supposer à court terme une régression de l'espèce. Parfois même, elle s'est tellement bien adaptée aux "biotopes contemporains" qu'on se demande comment on pourrait la faire reculer.
- **Migrateur** : ne se reproduit probablement pas en continu en Île-de-France, mais s'y rencontre plus ou moins régulièrement au cours de ses déplacements migratoires, ou à la suite de ceux-ci s'il y a établissement de colonies temporaires.

En 2015 et 2016, le programme de suivis a été mis en place par Lucile Ferriot (chargée de missions de NaturEssonne en charge de l'animation du site Natura 2000 en 2015/ bénévole et adhérente de NaturEssonne en 2016) en collaboration avec Gérard Luquet (Maître de Conférences, retraité du Laboratoire d'Entomologie, travailleur bénévole au Muséum National d'Histoire Naturelle, Service du Patrimoine Naturel, Direction Déléguée au Développement Durable, à la Conservation de la Nature et à l'Expertise) et Jean-Pierre Morizot (bénévole et adhérent de NaturEssonne).

Par ailleurs, deux spécialistes ont également été sollicités régulièrement pour confirmer l'identification sur photographies des espèces délicates : Philippe Mothiron (Lépinet) et Alexis Borges (Office Pour les Insectes et leur Environnement).

Le suivi a également suscité l'intérêt et le soutien de plusieurs personnes venues participer une ou plusieurs fois aux suivis réalisés.

1. résultats 2017

9 sorties ont été organisées sur 6 sous-sites.

Au total, **251 espèces d'hétérocères nocturnes** ont été recensées sur l'ensemble des secteurs, lors des inventaires nocturnes réalisés via le dispositif lumineux. Parmi les observations effectuées, on compte 9 espèces jugées "menacées" *Abrostola triplasia*, *Acontia trabealis*, *Agrotis cinerea*, *Calamia tridens*, *Conisania luteago*, *Ennomos erosaria*, *Hada plebeja*, *Odonestis pruni* et *Saturnia pyri*) dont deux espèces protégées au niveau régional, 32 espèces "vulnérables", 4 espèces migratrices et 150 espèces "non menacées". Les espèces restantes ne bénéficient pas de statuts particuliers (familles de Micro-hétérocères).

Parmi les 9 espèces "menacées", trois espèces avaient déjà été détectées en 2016 : *Agrotis cinerea*, *Ennomos erosaria* et *Hada plebeja* (= *Hada nana*). Par rapport à 2016, 6 nouvelles espèces ont donc été observées.

Les résultats des deux dernières années de suivis nocturnes (2016 et 2017) peuvent paraître décevants comparés à la diversité observée en 2015 (251 espèces en 2017 et 227 espèces en 2016 contre 398 espèces en 2015). Cependant, cette différence peut s'expliquer par plusieurs facteurs, et notamment par l'irrégularité des conditions météorologiques, source de perturbation de la phénologie des espèces.

Bien que nous ayons veillé, dans la mesure du possible, à inventorier un même site en 2016 et 2017 à la même période qu'en 2015, nous avons constaté des variations importantes entre les années. Par exemple, sur le site de l'Église, à Valpuseaux, on compte en septembre 65 espèces en 2015, mais seulement 37 espèces en 2017, tandis qu'en 2016, pour ce même site à la même période, 74 espèces avaient été observées.

Le bilan des trois années de suivis témoigne ainsi des variations interannuelles en fonction des conditions météorologiques et souligne donc l'importance de poursuivre un suivi sur plusieurs années, afin que l'étude soit la plus représentative possible.

v. Inventaires diurnes des Rhopalocères et Hétérocères à activité diurne

Plusieurs prospections sur les sous-sites ont eu lieu, en journée d'avril à septembre avec une intensité de prospections plus importante durant les mois d'avril, mai et juin. En 2017 :

- 41 espèces de rhopalocères ont été observées sur le site.
- 35 espèces d'hétérocères à activité diurne (dont les zygènes) ont été observées lors d'inventaires diurnes. La majorité est liée aux pelouses calcicoles mais aussi aux fruticées.

vi. inventaires des orthoptères

En 2017, **22 espèces d'orthoptères** ont été observées sur le site lors d'inventaires ponctuels.

vii. autres espèces

Plusieurs individus de Mante religieuse ont été observés sur le site. C'est une espèce protégée en Île-de-France et assez rare. Le 31 mai 2017, un individu de Cigale des montagnes *Cicadetta montana* a été observé aux Grandes Fiches. Cette espèce est toujours observée sur les Grandes Fiches depuis 2015. L'identification de l'espèce mériterait des recherches approfondies notamment via l'écoute des chants. Plusieurs individus d'Ascalaphe ambré (*Libelloides longicornis*) ont été observés aux Grandes Fiches et aux Rochettes (Gironville-sur-Essonnes).

c. information, communication, sensibilisation

i. les outils de communication

Production de la lettre d'informations du site Natura 2000 n°10.
Rédaction d'un article intitulé "Restaurer des espaces naturels : l'exemple de deux sites Natura 2000 dans l'Essonne" a été rédigé pour France Nature Environnement à l'occasion des 25 ans du réseau européen.

ii. les partenaires potentiels

Cette année plusieurs rendez-vous ont eu lieu avec les partenaires dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 :

- avec un propriétaire privé sur le secteur des Roches à Champmotteux
- avec le Groupement d'Intérêt Économique des Pépinières franciliennes afin d'évaluer la possibilité de récolter des graines de Merisier *Prunus avium* ou de Cérissier de Sainte-Lucie *Prunus mahaleb* sur le secteur de l'Église à Valpuseaux
- avec Alain Fontaine pour accompagner la salariée lors de sorties sur le site, venir en appui pour l'identification des espèces végétales
- avec l'association de Valpuseaux pour contribution au projet de document sur les balades culturelles et naturelles à faire aux alentours.

iii. organisation de réunions/manifestations

Le 3 mars, NaturEssonne a organisé une soirée sur le thème de Natura 2000 afin de présenter les actions menées : cette soirée a réuni une vingtaine de personnes.

Les 18 et 19 mai, 2 balades ont été organisées pour les bénévoles afin de visiter à la belle saison les zones sur lesquelles des chantiers ont été effectués l'hiver précédent.

Le 15 juin, une visite de plusieurs secteurs du site Natura 2000 a été organisée à la demande du sous-préfet d'Étampes afin de présenter in situ les actions menées dans le cadre des contrats Natura 2000, des chantiers nature, des suivis et des inventaires. Mme Sil de la ferme de Beaumont était présente et a pu valoriser ses actions d'éleveur. M. Dequérant a aussi participé à cette réunion et nous a accueillis sur ses parcelles aux Rochettes.

iv. animations scolaires

Le 2 juin, une sortie sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais a été organisée aux Grandes Fiches (Gironville-sur-Essonnes) pour les étudiants de Seconde de l'établissement LEA' TECOMAH afin de leur présenter les enjeux et les richesses écologiques du site à la belle saison, sur la zone où ils avaient réalisé un chantier nature l'hiver précédent.

Les écoles de Valpuseaux, Bois Herpin (proche de Champmotteux) ont été contactées pour organiser de prochaines animations scolaires sur les pelouses calcicoles.

v. participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

L'animatrice a participé au COPIL du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine le 16 mars 2017.

Le site des pelouses calcaires du Gâtinais fait partie des 3 sites Natura 2000 choisis pour représenter les milieux agropastoraux dans le cadre d'une étude menée par le Muséum National d'Histoire Naturelle sur l'efficacité du réseau Natura 2000. Un RDV a donc été organisé le 1^{er} juin sur le site Natura 2000 afin d'apporter les éléments nécessaires à la personne chargée de l'étude. Du temps a aussi été consacré à l'envoi d'informations.

Suite à l'intervention de l'animatrice aux Rencontres Naturalistes Régionales à la fin de l'année 2016 sur le thème de la gestion des pelouses calcaires, du temps a été consacré à la relecture de l'acte de ces rencontres (résumé des interventions) avant diffusion sur le site Internet de Natureparif, structure organisatrice de ces rencontres.

En 2017, l'animatrice a participé :

- à l'École Régionale de Botanique afin de renforcer ses compétences en botanique. Cela a pu être appliqué lors des inventaires floristiques et a aussi été très utile dans le cadre de l'application du protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires sur le site Natura 2000.
- à une formation sur l'utilisation du logiciel QGIS (SIG) réalisée par l'ATEN. Les compétences acquises serviront dans le cadre de l'animation à travers des cartes réalisées pour les contrats ou pour le DOCOB.

Le 1^{er} décembre 2017 s'est tenue la journée technique des animateurs Natura 2000.

vi. veille à la cohérence des politiques publiques

Dans le cadre de l'actualisation du DOCOB du site Natura 2000, les Plans Locaux d'Urbanisme de Champmotteux et de Valpuseaux (qui est en cours de révision) vont être analysés au cours de l'année 2018.

vii. gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

1. COPIL

La dernière réunion du comité de pilotage s'est déroulée le 16 mars 2017. Lors de ce COPIL un bilan des actions menées en 2016 a été établi et les perspectives pour l'année 2017 ont été présentées. Le prochain COPIL est prévu début 2018, le bilan de l'animation de l'année 2017 sera présenté ainsi que les perspectives d'animation pour 2018.

2. Réunions/recontres avec les services de l'état

En 2017, deux réunions ont eu lieu :

- 15/06 : réunion technique DDT 91/DRIEE sur le terrain : finalisation des contrats, présentation des suivis
- 21/12 : bilan 2017, perspectives 2018 avec DDT 91/DRIEE et les animateurs Natura 2000 de l'Essonne

3. Animation de groupes de travail

L'animation du site est assurée grâce à un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe de Gestion Conservatoire) composé de membres du CA de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur

soutien aux chargées de missions. 6 réunions internes ont eu lieu en 2017.

Un stagiaire a été recruté pour une période d'un mois en 2017. Lors de son stage, il a pu accompagner la chargée de missions sur le terrain et a travaillé sur l'application du protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses et la comparaison des résultats de 2015 avec ceux de 2017 sur le secteur de la Haye Thibaut.

Au printemps, l'animatrice a été contactée par le Jardin botanique de Paris pour une autorisation de récoltes de graines sur le site Natura 2000 sur les parcelles de Pro Natura Île-de-France de la Haye Thibaut et des Grandes Friches.

L'animatrice a participé à la mise à jour du Formulaire Standard de Données (FSD) effectuée par la DRIEE.

4. Compléments ou mise à jour du DOCOB

La dernière actualisation du Docob date de 2015. En effet, la fiche action n°7 "gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique" a été modifiée suite au dernier COFIL. La période de pâturage a été étendue (avec avis de l'animateur Natura 2000) et le chargement maximal autorisé a été précisé.

En 2017, l'actualisation du DOCOB a été lancée avec la participation de la chargée de mission au terrain pour la cartographie des habitats du site Natura 2000 confiée au CBNBP, les RDV initiés avec les communes du site pour faire le bilan et mettre à jour le diagnostic socio-économique du DOCOB, la rédaction du DOCOB sous le format de l'ATEN (plus synthétique) et la définition des limites cadastrales du site.

Ainsi, le 4 mai et le 31 mai 2017, l'animatrice a accompagné Jérémy Détrée (CBNBP) pour la mise à jour de la cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 dans le cadre de l'actualisation du DOCOB.

En 2018, plusieurs autres actions sont prévues, notamment :

- L'intégration du protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire
- La mise à jour et la rédaction des diagnostics socio-économique et écologique avec des demandes d'export de données de Cettia (base de données naturalistes en ligne) et un projet de convention avec l'OPIE pour échange de données
- La rédaction d'un cahier des charges pour RTE, gestionnaire de 2 lignes à haute tension traversant le site
- La poursuite de la rédaction du DOCOB dans le format ATEN

2. SITE DES PELOUSES DE LA HAUTE VALLEE DE LA JUINE

a. Animation des contrats Natura 2000

i. Recherche et démarchage de bénéficiaires potentiels

Cette action consiste en la poursuite des contacts engagés avec les propriétaires privés lors de l'élaboration du DOCOB, ainsi qu'en la recherche des propriétaires et prestataires pour la réalisation de nouvelles actions de gestion.

Étant donné les difficultés de paiements rencontrées au niveau administratif pour les contrats Natura 2000, aucun nouveau propriétaire n'a été démarché. Seul un rendez-vous a été pris avec un propriétaire privé avec lequel des contacts avaient déjà été établis afin de revoir ses attentes et lui rappeler les opportunités offertes par Natura 2000.

ii. Préparation de nouveaux contrats

Deux réunions ont été organisées avec un propriétaire qui a émis le souhait de s'engager dans la préservation des pelouses calcicoles en mettant en place un contrat Natura 2000. Il s'agit de la commune de Saclas, qui avait déjà été démarchée à ce sujet en 2016.

iii. Suivi des contrats

En 2017, deux contrats Natura 2000 sont en cours. Il s'agit de contrats de pâturage :

- Le premier est localisé sur le sous-site de la Fontaine des Ridelles au lieu-dit Grand-Champ. Il a débuté en 2016. La parcelle est séparée en trois enclos et le troupeau est déplacé de l'un à l'autre selon un cahier de pâturage. Entre 35 et 45 moutons ont pâturé cette année du 9 juin au 15 novembre. L'activité de pâturage y a été particulièrement efficace.
- Le second contrat est localisé sur le sous-site de Champ-Brûlard et a été signé pour une durée de pâturage de 4 jours. En 2017, 36 brebis étaient présentes. Le berger les amenait ponctuellement de Grand-Champ, et passait la journée avec elles sur le site, avant de les ramener pour la nuit. En raison des fortes chaleurs, les moutons ont été peu efficaces sur Champ-Brûlard et l'éleveur n'a pas facturé la prestation à la commune de Saclas.

b. Animation de la charte Natura 2000

La charte est systématiquement proposée aux propriétaires avec lesquels des contacts ont été établis. En 2017, il n'y a pas eu de nouveaux signataires.

c. Animation de la gestion (chantiers nature bénévoles)

En 2017, quatorze chantiers nature ont été effectués avec les bénévoles de NaturEssonne sur 3 sous-sites (la Fontaine des Ridelles, Champ-Brûlard et le Coteau d'Artondu). Deux chantiers nature ont eu lieu en partenariat avec les bénévoles de l'Association de Sauvegarde de la Haute Vallée de la Juine et ses Affluents (ASHJA), trois avec la commune de Saclas et le SIREDOM, quatre avec l'école de L'EA TECOMAH dont trois avec les élèves de seconde du parcours Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF) et un avec la classe de BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de première année. Enfin, un autre chantier nature a été réalisé avec l'ensemble scolaire La Salle Igny Saint-Nicolas.

d. Animation (autres outils financiers)

Les propriétaires du sous-site de la Ferme de l'Hôpital, le Conseil départemental de l'Essonne (CD91) et NaturEssonne ont en projet de signer une convention qui permettrait au CD91 de mettre en place une gestion pastorale, durant une période de 5 ans. Pour cela une convention " agriculture et nature " pour la gestion de l'ENS de la Ferme de l'Hôpital sur la commune d'Abbeville-le-Rivière a été élaborée en 2017 par le CD91. Elle devrait être signée au début de l'année 2018 par l'ensemble des parties afin de permettre l'arrivée d'un troupeau de moutons en juin 2018. En 2017, quatre réunions avec les partenaires ont été nécessaires afin de pouvoir mettre en place le projet de convention.

e. Animation foncière

L'animateur a soutenu ProNatura dans l'acquisition d'une parcelle sur le sous-site de la Fontaine des Ridelles. La rétrocession a eu lieu le 27 novembre 2017. Il s'agit de la centième acquisition de ProNatura en Île-de-France. Cette dernière représente 16 ha 9709 de pelouses sèches acquises sur les communes de Saclas et de Saint-Cyr-la-Rivière.

f. Suivis scientifiques et techniques

i. Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

- ⇒ Via le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes (Lehane F., Mondion J. et Fernez T., 2016)

En 2014, un protocole permettant de suivre l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire a été mis en place par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), avec le soutien de la DRIEE et en concertation avec 3 animateurs Natura 2000 : la Haute Vallée de l'Essonne, les pelouses calcaires du Gâtinais et de la Juine. Le premier transect a été mis en place en 2015 sur la Fontaine des Ridelles, au lieu-dit "Grand Champ". En 2016, du matériel a été acquis afin de localiser durablement les transects. Il s'agit de bornes de géomètre en granit.

En 2017, l'animatrice du site a suivi une formation d'un jour avec le CBNBP pour se former à la mise en œuvre des transects. À la suite, deux transects ont été réalisés sur le sous-site de Champ-Brûlard et les bornes ont été placées avec l'accord de la commune de Saclas, propriétaire.

- ⇒ Via les rhopalocères – indicateur " espèces " (Maciejewski L. et al. 2015)

Le protocole de suivi des rhopalocères pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux a été mis en place sur cinq placettes qui doivent faire l'objet d'une gestion par les ENS : quatre sur le sous-site de la Ferme de l'Hôpital et une en dehors du site Natura 2000, sur le lieu-dit "Fontenette". Ce suivi, en partie subventionné par les ENS, permet d'évaluer l'état de conservation des pelouses calcicoles en tenant compte de la spécialisation et de la capacité de dispersion des rhopalocères inventoriés sur le site. Il s'est étalé sur deux ans afin d'avoir un état initial le plus exhaustif possible dans les relevés : 2016 et 2017.

ii. Inventaire des reptiles

Seul un inventaire est réalisé à l'aide des plaques reptiles disposées sur le site Natura 2000. Les plaques sont relevées lors du passage des chargées d'études sur le terrain.

En 2017, en plus des espèces que l'on retrouve régulièrement sous les plaques telles que l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) et la Coronelle lisse

(*Coronella autriaca*) (dont des juvéniles ont été observés sur le Coteau d'Artondu cette année), une Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) a été vue à Grand Champ, sur la Fontaine des Ridelles

iii. Inventaire tous taxons

Des inventaires ponctuels sont réalisés lors des passages sur le terrain. Ceux-ci ne sont donc pas exhaustifs mais ils permettent :

- d'améliorer les connaissances naturalistes sur le site Natura 2000 en étudiant des groupes qui n'ont pas été pris en compte lors de la création du DOCOB,
- de pouvoir recontacter les espèces patrimoniales citées dans le DOCOB

Toutes les données faune et flore sont entrées dans la base de données Cettia Île-de-France.

iv. Veille écologique

Depuis 2009, NaturEssonne réalise une veille écologique sur les sites. Cette veille a pour objectif de surveiller les secteurs, de constater d'éventuelles dégradations des habitats ainsi que d'assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire. En 2016 du pâturage équin avait été mis en place sur le Carrossier. En raison de l'apport de foin et du piétinement, cette activité a dégradé l'habitat de pelouse calcaire. En 2017, ce pâturage n'a pas été réitéré mais des effets sont visibles puisque l'on assiste à un surdéveloppement du Panicaut (*Eryngium campestre*). En 2017, sur la Garenne de Chanteloup, des dépôts de déchets verts ont été observés suite à la réouverture de la pelouse en 2016 via un chantier nature.

g. Information, communication, sensibilisation

i. Création/mise à jour d'outils de communication

Le site internet est accessible à l'adresse suivante : <http://pelouses-calcaires-essonne.n2000.fr>. En 2017, aucune mise à jour n'a été effectuée sur le site.

Deux articles ont été rédigés dans la lettre d'information n°69 de NaturEssonne, publiée en avril 2017, concernant le chantier nature réalisé sur Champ Brûlard le 4 février et la transhumance qui a eu lieu le 9 avril 2017. D'autres articles sur la transhumance qui s'est déroulée à Fontaine la Rivière, ont été publiés dans Le Parisien, Le Républicain, La nouvelle république, ou encore la gazette communale de Fontaine-la-Rivière.

Un article est paru dans la gazette de la commune de Saclas concernant le chantier nature qui a eu lieu en février sur Champ-Brûlard ainsi qu'un autre article sur la petite transhumance qui s'est effectuée entre Grand-Champ et Champ Brûlard avec les élèves de l'école de Saclas. Cet événement a également intéressé Le Républicain.

Enfin, un article intitulé "Restaurer des espaces naturels : l'exemple de deux sites Natura 2000 dans l'Essonne" a été rédigé pour France Nature Environnement à l'occasion des 25 ans du réseau européen

ii. Prises de contacts avec les partenaires potentiels

En 2017, NaturEssonne a sollicité le Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères (SIREDOM) pour le prêt gracieux de leur camion afin de pouvoir exporter en éco-déchetterie les déchets verts issus des chantiers nature. Leur retour a été négatif, pour des raisons d'assurance.

Le 5 mai de la même année, un premier contact a été réalisé avec le professeur des élèves de BTS GPN de l'école L'EA TECOMAH afin de mettre en place une collaboration entre nos deux structures pour des animations et des chantiers nature.

iii. Organisation de réunions/manifestations

Une réunion d'information et trois manifestations ont été organisées en 2017. En mars, l'animatrice a présenté l'ensemble des actions mises en place dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 depuis 10 ans.

Une transhumance a été organisée en avril. Une animation pour la fête de la nature a été réalisée en mai ainsi qu'une balade nature avec les bénévoles pour leur faire apprécier les fruits de leurs efforts lors des chantiers nature.

iv. Participation à des manifestations/réunions sur le territoire

Le 1^{er} décembre 2017, la chargée d'études a participé à la journée régionale d'échanges sur le réseau Natura 2000 d'Île-de-France organisée par la DRIEE

v. Communication/animations auprès des scolaires

En 2017, trois animations auprès des scolaires ont été réalisées. Sur le terrain, la dynamique des pelouses et des espèces liées à ce milieu ont été présentées aux élèves de seconde (en juin) et de BTS GPN 1^{ère} année (en octobre) de l'école L'EA TECOMAH. Une mini transhumance a été organisée avec les élèves de maternelle de Saclas en juin dans le cadre du contrat Natura 2000 de pâturage sur Champ-Brûlard.

vi. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Du 21 au 25 août 2017 la chargée d'études a participé à l'École Régionale de Botanique organisée par Natureparif, afin de se former à la reconnaissance des plantes mais aussi d'échanger avec les autres participants, parfois également animateurs de sites Natura 2000, et les formateurs sur la flore et la gestion à appliquer selon les cortèges d'espèces en place et les différents contextes.

h. Gestion administrative et financière, animation de la gouvernance du site

i. COPIL

Le comité de pilotage de l'année d'animation 2016 s'est tenu le 16 mars 2017. La réunion du comité de pilotage concernant le bilan de l'année 2017 ainsi que les perspectives pour l'année 2018 aura lieu le 29 mai 2018 à la sous-préfecture d'Étampes.

ii. Animation du groupe Animation/Gestion conservatoire (AGC)

Au sein de NaturEssonne, des réunions sont organisées régulièrement au sein du groupe "Animation et Gestion Conservatoire". Lors de ces réunions, l'animation du site Natura 2000 est abordée. En 2017, sept réunions avec le groupe "Animation et Gestion Conservatoire" ont été réalisées.

iii. Réunions/rencontres avec les services de l'état

Tout au long de l'année, des échanges réguliers ont lieu avec les services de la DDT et de la DRIEE. En 2017, quatre rencontres ont été organisées dont trois sur le terrain et une en salle afin de présenter les contrats Natura 2000 en cours ou à venir ou encore pour mieux prendre en compte la législation sur les boisements dans la gestion des pelouses calcicoles.

ii. Carrière FULCHIRON

1. La lande à Sarothamne

a. Suivi du plan de gestion 2013-2017

L'arrêté préfectoral du 20/06/2003 a autorisé la S.A. FULCHIRON à exploiter en carrière une zone agricole et naturelle sur la commune de Milly-la-Forêt, située en ZNIEFF de type 1 ; Des études d'impact préalables avaient relevé des enjeux écologiques sur le site et une partie de la ZNIEFF de 3,5 ha avait donc été rejetée du projet d'exploitation afin d'être préservée.

Un rapprochement s'était alors opéré entre la S.A. FULCHIRON et NaturEssonne, la S.A. FULCHIRON souhaitant charger NaturEssonne de la gestion conservatoire du site naturel de 3,5 ha, dénommé "La lande à Sarothamne". NaturEssonne avait donc réalisé un premier plan de gestion sur le site en 2005 qui a été mis en œuvre au cours de 5 années de suivis annuels.

Ce plan de gestion arrivé à terme, un nouveau protocole opératoire a été convenu avec la S.A Fulchiron en avril 2012 afin d'établir un second plan de gestion quinquennal pour ce site, sur 2013-2017.

Actions en 2017, dans le cadre du plan de gestion :

- Entretien : Coupe manuelle des fourrés arbustifs et ligneux et fauche/Broyage d'entretien des pelouses ont été effectués durant l'hiver 2017-2018
- Réalisation du suivi floristique du site : suivi des espèces patrimoniales et remarquables
- Suivi phytoécologique du site non réalisé à cause de la disparition des placettes de suivi (envahissement par les ligneux) => application du protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles
- Inventaire floristique complet
- Suivi et mise à jour de l'inventaire entomologique
- Suivi photographique
- Rédaction de l'évaluation du plan de gestion 2013-2017 et du nouveau plan de gestion 2018-2022

b. Publications

- évaluation du plan de gestion 2013-2017. Plan de gestion 2018-2022.
- Perspectives 2018 : mise à jour de la ZNIEFF

2. La pelouse à Violettes

a. Historique

Le 7 août 2007, l'arrêté préfectoral n°2006-PREF-DCI/3/BE/n°0148 autorise le changement d'exploitant de la carrière de "La Plaine de Saint-Éloi", précédemment exploitée par la société SIFRACO, au profit de FULCHIRON INDUSTRIELLE.

Les inventaires écologiques du patrimoine naturel (inventaires ZNIEFF) et le volet écologique de l'étude d'impact pour l'exploitation de la carrière, réalisés par le bureau d'études ECOTHÈME en 2004, révèlent la présence d'habitats intéressants dont des pelouses calcaires et d'espèces remarquables qui leurs sont inféodées, dont notamment, une station remarquable de Violettes des rochers (*Viola rupestris* F.W. Schm.), espèce protégée régionalement.

Le 29 janvier 2008, le carrier sollicite auprès de la préfecture de l'Essonne, l'autorisation d'exploiter et d'étendre le périmètre d'exploitation de la carrière précédemment nommée. Après avis des services de l'État (DIREN, DDEA, DRIRE...), du PNR du Gâtinais Français et des communes concernées, l'arrêté n°2008-PREF-DCI/3/BE/n°0187 du 2 décembre 2008 autorise cette demande de FULCHIRON INDUSTRIELLE à exploiter une superficie totale de 34 ha pour une durée de 22 ans. L'article III-7 de cet arrêté, prenant en compte l'étude d'impact, stipule que : "la zone présentant des violettes des rocailles sera balisée et préservée intacte".

Le 14 décembre 2009, lors d'une visite avec NaturEssonne (Saint-Val M., chargé de missions), FULCHIRON INDUSTRIELLE, en la personne de Cécile MALAVAL (responsable environnement de l'entreprise), expose leur volonté de préserver cet îlot en développant deux aspects :

- la délimitation d'une zone de protection identifiée : mise en place d'une barrière en bois, d'un panneau de présentation et de la stabilisation du talus,

- la connaissance du secteur à Violettes des rochers, par la réalisation d'une expertise écologique (inventaires/gestion/suivis).

FULCHIRON INDUSTRIELLE sollicite à cet effet NaturEssonne mettant déjà en œuvre depuis 2005 l'expertise et la gestion d'un autre secteur à enjeux écologiques appartenant au carrier : la Lande à Sarothamne (Bois Rond).

Le site des pelouses à Violettes des rochers a une surface de 1000 m². Cinq habitats sont présents sur le site, chacun d'eux correspondant à une zone spécifique du site. Deux sont patrimoniaux et peuvent être qualifiés d'"habitats naturels typiques", c'est-à-dire qu'ils ne sont ni en mosaïque (mélange) avec d'autres groupements végétaux, ni dégradés de façon importante :

- les pelouses calcaires subatlantiques très sèches
- les pelouses calcaires subatlantiques semi-arides

Il s'agit de pelouses secondaires à évolution lente. Les pelouses secondaires sont pour la plupart issues de déforestation et sur sol pauvre superficiel.

Deux autres habitats ne sont pas typiques puisque "en mélange" :

- mosaïque entre pelouses calcaires subatlantiques semi-arides et Fruticées. Cet habitat correspond à une évolution de la pelouse semi-aride qui amorce une ourléification suivant la dynamique naturelle de végétation

- mosaïque entre du pré-bois de chêne pubescent et une Chênaie-Charmaie de plateau

Le dernier habitat a été identifié comme étant des friches calcaires anthropisées.

b. Actions en 2017

- Entretien : débroussaillage et coupe manuelle de ligneux
- Inventaire des espèces végétales patrimoniales et remarquables
- Suivi phytoécologique
- Suivi de l'état de conservation des pelouses
- Inventaire herpétologique
- Suivi photographique des habitats
- Suivi administratif

c. Publications : rapport annuel 2017

e. Groupe AMPHIBIENS-REPTILES (GAR)

Comme l'année précédente le groupe est articulé autour de 3 principales activités :

- La connaissance des amphibiens et reptiles de l'Essonne.
- La protection des amphibiens au travers des crapaudrômes
- L'inventaire et la protection des mares en Essonne.

i. Connaissance des amphibiens et reptiles

Depuis 2012, NaturEssonne a relancé une dynamique de prospection des amphibiens et des reptiles de l'Essonne notamment afin de participer au projet de réalisation de l'atlas des amphibiens et des reptiles d'Île-de-France porté par la Société Herpétologique de France.

1. Animation du groupe

a. Formations

L'inventaire des amphibiens et reptiles se faisant principalement par les bénévoles de l'association, des sessions de formation ont une nouvelle fois été mises en place.

En 2017, ont eu lieu :

- Une formation sur la reconnaissance des pontes et des larves d'amphibiens en salle le 1^{er} avril, suivie d'une sortie sur le terrain en forêt de Sénart.
- Une seconde a porté sur l'identification des reptiles.
- Suite à une séance en salle le 24 février, le coordinateur départementale de la SHF a organisé trois sorties par groupe de cinq personnes afin de montrer aux participants sur le terrain comment procéder lors des inventaires. Ces sorties se sont déroulées à la Ferté Allais (parcelle en ENS).

b. Prospections de groupes

Des prospections en groupes sont proposées par certains bénévoles et l'animatrice du groupe, permettant ainsi à de nouvelles personnes d'acquies des connaissances sur le terrain. Au total, 2 sorties ont été proposées au domaine de Soucy.

c. Communication auprès des membres du GAR

Des messages sont régulièrement envoyés afin de présenter aux bénévoles l'avancement des prospections mais aussi de les guider dans les espèces à rechercher en fonction de l'époque de l'année.

C'est également l'occasion de présenter les actualités régionales et nationales sur les amphibiens et reptiles.

Une réunion en salle s'est tenue le 7 février afin de présenter aux bénévoles le bilan de l'année 2016.

d. Plaques reptiles

Afin d'améliorer les connaissances sur les reptiles, la pose de plaques reptiles a été proposée aux bénévoles. Ces plaques permettent :

- de faciliter l'inventaire des reptiles
- d'évaluer l'état de santé des populations localement lorsque celles-ci sont suivies selon le protocole PopReptile

En 2016, une convention a été signée avec la commune de Longjumeau pour la pose de plaques reptiles sur des parcelles communales. Elles ont été suivies en 2017, ainsi que celles présentes sur le bassin de Saulx-les-Chartreux avec au moins trois passages dans l'année.

2. Sollicitations extérieures

Une réunion avec la SNPN s'est tenue le 26 avril 2017 au local de l'association pour faire un point sur les missions communes.

3. Bilan des inventaires

En 2017, 685 observations de reptiles et 1537 d'amphibiens ont été réalisées dans l'Essonne et notées dans Cettia toutes structures confondues. Les chargées de missions (salariée et volontaire en service civique) ont réalisé 3 journées d'inventaire reptiles et 3 sorties pour les amphibiens. La volontaire en service civique, dont une des missions était d'améliorer les connaissances sur la répartition des amphibiens dans le département, a réalisé 18 prospections au cours de l'année sur les communes de Boussy

-Saint-Antoine, Brunoy, Draveil, Epinay-sous-Senart, Étioilles, Saulx-les-Chartreux, Soisy-sur-Seine, Vigneux-sur-Seine et Varennes-Jarcy. Enfin, une stagiaire accueillie en cours d'année a pu faire un bilan des prospections Pélodyte réalisées quelques années plus tôt.

Les connaissances herpétologiques ont donc encore bien progressé en 2017. A noter que les connaissances sur les urodèles et les serpents progressent plus lentement. Par ailleurs, certaines zones du département sont encore sous-prospectées.

4. Perspectives 2018

- Améliorer les connaissances sur les urodèles et les serpents
- Former les bénévoles sur la reconnaissance des larves et des pontes d'amphibien
- Poursuivre les formations reptiles
- Poursuivre la pose de plaques reptiles

ii. Protection des amphibiens

1. Sauvetage à Morigny-Champigny

Un adhérent de NaturEssonne a interpellé l'association sur la présence d'un passage migratoire de Crapauds communs (*Bufo bufo*) sur un tronçon de la D17 à Morigny Champigny. Afin d'évaluer l'importance de ce passage migratoire, un comptage nocturne a été réalisé en 2015.

En 2016, faute de dispositif de type crapaudrôme, les ramassages et comptages nocturnes se sont poursuivis. Sur 32 jours de passages nocturnes, 1249 Crapaud commun ont été ramassés et 141 écrasés. Concernant les Grenouilles agiles, 65 ont été ramassées et 16 ont été écrasées.

En 2017, avec l'aide des agents des ENS et quelques bénévoles, un dispositif de barrière a été mis en place sur plus de 1km de longueur, représentant 4 jours de travail. Du 15 février au 25 avril, il a été intercepté 1715 crapauds et 5 grenouilles brunes dans le sens aller et autant dans la migration de retour. La persistance de crapauds écrasés (175) et de crapauds ramassés à la nuit de part et d'autre de l'installation nous obligera à étendre le dispositif de part et d'autre sur 50 à 100m. La reconduction de cette opération particulièrement lourde est de nouveau prévue pour la saison de migration à venir (février 2018).

2. Crapaudrôme du Val St Germain

Suite à l'observation récurrente d'une mortalité très importante de crapauds par écrasement sur la D132 au Val Saint Germain lors de leur migration annuelle vers leur lieu de reproduction, l'association a pris l'initiative depuis 2011 d'installer des barrières-pièges (crapaudrôme) au lieu-dit de la mare à Quinte derrière le Château du Marais.

En 2017, nous avons utilisé le dispositif déjà expérimenté depuis 2015. Les bâches et les piquets bois sont remplacés par un filet plus léger et des piquets métalliques, type piquets "béton". Ainsi quatre cents mètres de passage aller/retour ont été sécurisés. Les adhérents de NaturEssonne, les bénévoles des communes avoisinantes et autres, toujours très motivés et fidèles ont permis le ramassage journalier des crapauds piégés.

Chaque matin, à partir du 17 février, un minimum de 2 personnes intervenaient pour recueillir les amphibiens ; 25 bénévoles ont ramassé les crapauds pendant 63 jours consécutifs. Un total de 884 crapauds ainsi que quelques grenouilles et tritons ont été ainsi soustraits au risque de la circulation routière, de plus en plus importante sur cette route.

Ce chiffre est supérieur à celui de l'année précédente (730). Cependant nous avons constaté, lors d'épisodes très pluvieux qu'un certain nombre de crapauds étaient passés en dehors du dispositif. Nous avons décidé de rallonger celui-ci pour l'année prochaine.

iii. Inventaire des mares en Essonne

L'inventaire des mares de l'Essonne, auquel NaturEssonne prend part depuis 2012, s'est poursuivi en 2017. La participation à la fête des mares n'a pas donné lieu à la sortie prévue faute de participants.

Le bilan issu des informations fournies par la SNPN au travers du site participatif "Si les mares m'étaient comptées" nous indique la participation active de 4 adhérents de l'association (incluant nos chargées de mission) et la visite de 69 mares dont 63 ont été caractérisées. Cela témoigne d'un regain d'activité par rapport à 2016.

Comme les années précédentes plusieurs sorties ont été organisées pour présenter le programme ou pour inventorier et caractériser les mares et découvrir leur faune et leur flore.

Les principales visites de mares ont eu lieu :

- Le 11/02/2017 sur la commune de Nozay (lors de la journée mondiale des zones humides)
- Les 07/03/2017 et 09/03/2017 sur les communes de Draveil, Vigneux-sur-Seine et Soisy-sur-Seine,

- Le 14/03/2017 sur les communes de Boussy-Saint-Antoine, Brunoy et Epinay-sur-Seine,
- Les 20/03/2017 et 21/03/2017 sur la commune d'Étiolles,
- Le 23/03/2017 dans la forêt de Palaiseau (sortie nocturne),
- Le 28/03/2017 sur la commune de Breuillet,
- Le 28/10/2017 sur la commune d'Avrainville.

Par ailleurs, le chantier de restauration de la mare extérieure du bassin de Saulx-les-Chartreux, co-organisé avec le SIAHVY, a été reporté en février 2018 pour le faire correspondre à la journée mondiale des zones humides (JMZH). Néanmoins ce chantier a été annulé faute de recueillir suffisamment de participants.

f. Groupe ENTOMOLOGIE

Au sein du groupe d'Entomologie (partie de la zoologie qui traite des insectes) s'est créée la section "Lépidoptères". Ce sont les insectes qui représentent l'Ordre des papillons. Depuis 2009 le suivi des Lépidoptères en Essonne suscite l'intérêt d'un nombre croissant d'adhérents passionnés. C'est ainsi que l'association collecte de précieuses informations concernant la présence des Rhopalocères (papillons dits de jour) et des Hétérocères (papillons dits de nuit) dans le département. Les différentes espèces, le nombre d'individus par espèce ainsi que le lieu et le jour de leur observation constituent la base d'un suivi "non conventionnel" sans méthodologie. Cette méthode, un peu anarchique, complète les suivis "conventionnels et méthodiques" menés tout au long de l'année par quelques bénévoles en des lieux précis dans le but d'inventorier certains sites à grande valeur patrimoniale.

i. Données climatiques en 2017

L'année 2017 a été marquée par des températures supérieures aux valeurs saisonnières ponctuées par des pics de chaleur et des périodes de sécheresse avec très peu de précipitations (*en moyenne plus de 2°C au-dessus des normales habituelles ont été relevés [cf. météo France]*). La nature ne reste pas insensible aux variations météorologiques qui ont une influence évidente sur la végétation et par conséquent sur l'entomofaune. Certaines espèces de papillon à l'instar de beaucoup d'autres insectes ont eu un cycle de vie perturbé par la chaleur, la sécheresse et le manque d'eau. Alors que quelques espèces ont su s'adapter, d'autres montrent une nette diminution de leur population.

ii. Bilan des observations en 2017 (chiffres extraits de CETTIA)

- 62 espèces de rhopalocères ont été recensées par 21 adhérents ou salariés de NaturEssonne, soit dans le cadre d'un suivi avec protocole, soit au hasard d'une rencontre.

- 251 espèces d'hétérocères ont été recensées, lors des inventaires nocturnes réalisés via un dispositif lumineux. Ce suivi soutenu par le Conseil Départemental de l'Essonne depuis 2016 a fait l'objet d'un rapport qui peut être consulté sur demande à l'association.

- 191 espèces d'hétérocères, aux mœurs nocturnes ou diurnes, ont été recensées en dehors des inventaires très ciblés, par 20 observateurs adhérents ou salariés de NaturEssonne.

1. Commentaire d'activité

En 2017, le suivi des lépidoptères à activité nocturne s'est poursuivi grâce au bénévolat et à la constance de Lucile Ferriot qui depuis 2015 mène en collaboration avec Gérard LUQUET (Maître de Conférences retraité du Laboratoire d'Entomologie au Muséum National d'Histoire Naturelle, et Jean-Pierre Morizot (bénévole et adhérent à NaturEssonne), des inventaires sur les sites Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

Recenser les hétérocères n'est pas simple. Ce travail nécessite l'installation de matériel spécifique, encombrant, qu'il faut parfois acheminer en des lieux difficiles d'accès. Ces prospections commencent à la tombée du jour et se poursuivent jusqu'à une heure avancée de la nuit. Attirés par la lumière de petits insectes volants viennent se poser sur un drap tendu au sol à cet effet. Il est alors nécessaire de photographier, identifier, inventorier ce petit monde de la nuit. La fraîcheur et l'humidité se font sentir, les contacts avec les papillons deviennent plus rares, il est temps de plier le matériel mouillé par la rosée. Reste le plaisir d'un contact avec une espèce rare ou inconnue qui fait oublier toute fatigue. Ah Il faut les aimer ces petites bêtes !...

2. Transmission des données

Les données d'observations des lépidoptères sont aujourd'hui et depuis deux ans transmises directement en ligne via Cettia par un grand nombre d'adhérents. Ce nouvel outil interactif donne à chacun la possibilité de saisir ses propres données et de voir les données d'autres observateurs.

iii. Animations en 2017

1. Rencontre en salle

Le 11 février une séance a eu lieu en soirée au siège de l'association avec pour sujet la présentation des papillons de la famille des Nymphalidées en définissant les sous-familles, les genres et espèces de ce groupe et en évoquant leurs traits caractéristiques et leurs points communs.

2. Sorties sur le terrain

Le 14 mai à Puiselet-le-Marais au lieu-dit "les Buys" (Espace Naturel sensible et site Natura 2000) nous avons pu observer quelques spécimens d'une espèce assez rare en Essonne l'Azuré des Cytises.

Le 18 juin à Montauger, dans le cadre de ses programmes de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité, le Conseil départemental de l'Essonne a sollicité NaturEssonne pour une animation sur les sciences participatives. Nous avons apporté notre soutien à cette manifestation en proposant une animation sur la connaissance des papillons de notre région.

Le 24 juin à Valpuseaux (Espace Naturel sensible et site Natura 2000) malgré la sécheresse de cette prairie calcicole nous avons pu observer un grand nombre d'espèces de papillons. Il est à noter que le nombre d'individus par espèce était très faible.

Le 23 septembre à Champmotteux, sortie nocturne à la rencontre des papillons essentiellement visibles la nuit attirés par une source lumineuse. Une installation est nécessaire pour piéger, le temps d'une photo ou d'une identification, les papillons qui viennent se heurter au drap blanc. Cette sortie était ouverte à tous.

iv. Projets pour 2018

- Accueillir de nouveaux membres passionnés par l'Entomologie.
- Reconduire le suivi des Hétérocères sur certaines parcelles Natura 2000 et autres Espaces Naturels Sensibles.
- Organiser une observation de nuit pour les membres de NaturEssonne (utilisation du groupe électrogène acquis par l'association).
- Proposer des rencontres en salle dans le but d'élargir et d'approfondir les connaissances sur les insectes en général et les papillons en particuliers.
- Poursuivre la pression d'observation des lépidoptères et agrandir les lieux de prospection aux zones humides mal connues.
- Communiquer sous forme de rapport annuel, la synthèse des observations faites par les différents observateurs de l'association.
- Promouvoir la saisie des observations dans la base de données en ligne Cettia.

g. Groupe ETUDES & PROTECTION

Le Groupe Études et Protection est un lieu d'échange et de coordination des études et suivis menés par les adhérents en parallèle à l'action des chargées de mission qui interviennent dans le cadre de la gestion conservatoire et de l'activité des groupes constitués.

i. Cartographie des cours d'eau

1. Introduction

Après l'organisation d'une soirée de présentation et de débat sur ce thème en novembre 2016 qui avait réuni 14 participants, NaturEssonne suit toujours cette problématique.

Sur cette problématique, NaturEssonne a également entrepris de contacter l'ONEMA. Nous avons donc en main des éléments techniques et juridiques permettant de mettre en évidence les manquements à la circulaire ministérielle, notamment sur l'absence d'application de la méthode de terrain et sans concertation satisfaisante de tous les acteurs. En Essonne, la situation est particulièrement alarmante avec des déclassements massifs généralisés sur les linéaires en contexte agricole sous pression de la FDSEA et ce, sans application des critères de la jurisprudence pour appuyer ces déclassements, rendant cette démarche potentiellement illégale.

C'est particulièrement inquiétant sur des linéaires de tête de bassin versant en contexte agricole, déjà touchés par le changement des pratiques agricoles et qui jouent un rôle très important d'apport d'eau de bonne qualité nécessaire à notre santé et dont le rôle dans le réseau

hydrographique est primordial, notamment dans la régulation des débits de crues. Ils abritent de surcroît une importante biodiversité et sont aujourd'hui menacés de disparition (déclassement en fossés).

2. En mars

- Parution de l'arrêté préfectoral n°2017-DDT-SE n°233 du 17 mars 2017 portant définition des cours d'eau en Essonne qui entérine le travail qui a été fait dans l'urgence et sans expertise de terrain.
- Demande par courrier pour être mis dans la boucle des échanges auprès de la DDT 91 et en copie à :
 - Direction Régionale Île-de-France de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)
 - DRIEE
 - M. le Directeur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
 - M. le Président de Natureparif
 - M. le Président de la Fédération de pêche de l'Essonne
 - M. le Président du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français
 - M. le Président du Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yvette (SYAGE)
 - M. le Président du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB)
 - M. le Président du Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette (SIAHVY)
 - M. le Président du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Orge Aval (SIVOA)
 - M. le Président du Syndicat mixte du Bassin Supérieur de l'Orge (SIBSO)
 - M. le Président du Syndicat intercommunal d'aménagement de réseaux et de cours d'eau (SIARCE)
 - M. le Président du Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'Entretien de la Rivière la Juine et de ses Affluents (SIARJA)
 - M. le Président du Syndicat de l'Yvette et de la Bièvre (SYB)

- Alerte par courrier de France Nature Environnement (FNE) Île-de-France, Essonne Nature Environnement, Collectif du Cirque de l'Essonne, Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), Pro Natura Île-de-France, Association de Défense de l'Environnement de Claye-Souilly et ses Alentours (ADENCA), Fédération de pêche de Seine-et-Marne

3. En septembre

NaturEssonne a saisi la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) pour demander à la DDT 91 les éléments justifiant les déclassements (fiche terrain, compte rendu, ...). La CADA a donné un avis favorable à notre demande et à ce jour, nous n'avons eu aucun retour de la DDT 91, ce qui laisse supposer une absence d'éléments justificatifs de leur côté ou un refus de communiquer l'information.

4. En décembre

1er décembre, Maria a participé à la réunion nationale du réseau Eau de FNE. Lors de cette réunion, l'aide possible du réseau juridique de FNE en appui à NaturEssonne a été évoqué.

5. Actions FNE

Actions FNE sur le sujet :

- Fait depuis 2015 : note explicative, lettre ouverte, état des lieux 2016, information auprès du BEE, interviews médias
- En cours : nouveau sondage (par Marine) auprès du réseau Eau pour l'état des lieux 2017 (retours reçus de FNE 82, FNE Normandie, FNE Pays de la Loire, FRAPNA Ardèche, FRAPNA Isère, FRAPNA Savoie, Guyane Nature Environnement, Nature Midi-Pyrénées, NaturEssonne)
- À venir : l'action sera déterminée sur la base des retours reçus.
- Risques identifiés : risque de validation des cartes sans données de terrain.

Arrêté ZNT-Points d'eau - Actions 2017

Rappel : cet arrêté stipule que les pièces en eau de moins de 10 000 m² ne sont plus protégées vis-à-vis de l'utilisation des produits phytosanitaires

- Mars : Demande officielle d'avis technique complet de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) sur le sujet
- Juin : Parution d'un projet d'arrêté préfectoral n°2017-DDT-SE
- Octobre : alerte de la SNPN par email
- Décembre : Maria a participé à la réunion nationale du réseau Eau de FNE. Lors de cette réunion, l'aide possible du réseau juridique de FNE en appui à NaturEssonne a été évoqué.

Actions FNE sur le sujet :

En lien entre le réseau juridique et le service communication de FNE : une quarantaine de recours gracieux déposés par les associations du mouvement, une pétition en ligne cours et un communiqué de presse : à venir si pas d'évolution positive : action juridique contre l'arrêté ministériel

ii. Cirque de l'Essonne

Le cirque naturel de l'Essonne est situé à cheval sur les communes de Corbeil-Essonnes, Villabé et Lisses, sur une superficie de 130 ha.

Depuis plusieurs années, des études et des concertations sont menées afin de proposer un projet de revalorisation pour son aménagement et son classement en Espace Naturel Sensible (ENS).

Les partenaires de cette démarche sont les communes concernées, l'agglomération Grand Paris Sud, le SIARCE et le CAUE 91.

Sous l'impulsion du Conseil Départemental de l'Essonne, un plan-programme a été élaboré depuis 2013 pour le CAUE 91. Il a été mis à jour et validé au cours d'un comité de pilotage en juin 2016 et porte sur la période 2017-2023. Il a l'ambition de protéger et d'ouvrir le Cirque à tous en s'appuyant sur deux objectifs :

- Préserver le patrimoine naturel et les paysages,
- Accueillir le public qui pourra se réapproprier les lieux.

Une convention-cadre de biodiversité urbaine pour la préservation du cirque naturel de l'Essonne a été signée le 6 février par le conseil d'administration de Grand Paris Sud, le département de l'Essonne, les villes de Lisses, Villabé et Corbeil-Essonnes, le SIARCE et le CAUE 91.

Le conseil d'administration de Grand Paris Sud s'engage à assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des études et travaux à mener pour la mise en œuvre du plan-programme, à assurer la gestion et l'entretien du site. Le coût prévisionnel global des travaux est estimé à 6.500.000 € HT. Le département s'engage à financer les dépenses d'aménagement à hauteur de 2.402.500 €. D'autres subventions seront recherchées auprès de l'État, de l'Agence de l'Eau et de la Région (Agence des Espaces Verts par exemple).

Un inventaire faune/flore coordonné par Estelle Duchemann a été réalisé sur le site dans le but d'améliorer les connaissances sur cette zone et d'étudier la possibilité de l'intégrer à l'inventaire ZNIEFF. Un rapport concernant ces inventaires a été rédigé et intégré au plan-programme élaboré par le CAUE 91.

Un STELI (Suivi Temporel des Libellules) coordonné par Estelle Duchemann a également été réalisé sur le site. Ce suivi avait pour objectifs de prouver l'autochtonie de la Leste dryade (espèce inscrite au plan régionale d'action) et de permettre un suivi du cortège odonotologique. Des travaux vont être réalisés par les ENS sur la zone humide. Ce suivi permettra de comparer le cortège initial (donc de 2017) à celui présent une fois les travaux achevés. Le projet bénéficie du soutien financier de la DRIEE et du CD91.

NaturEssonne a tenu un stand le 20 mai dans le cadre de la manifestation Essonne Verte-Essonnes Propre organisée sur le site.

En 2018, l'association suivra l'évolution des projets prévus sur le site. Le collectif d'associations du Cirque de l'Essonne est représenté au sein du Comité de pilotage et du Comité technique de la mise en œuvre du Plan-programme par Claude COMBRISON, président de Corbeil-Essonnes Environnement et Christian SOEBERT, vice-président de NaturEssonne.

iii. Comptage des Cerfs au brame

Deux soirées de comptage au brame ont été organisées dans le massif de Bouville en association avec le groupement d'intérêt cynégétique local. 15 cerfs ont été recensés au cours de ce comptage (22 et 29 septembre). Ces comptages réalisés chaque année depuis 1988 permettent un suivi des effectifs de cervidés présents sur ce territoire

iv. Participation au projet d'un observatoire ornithologique au bord de l'Étang Vieux de Saclay

Répondant à l'invitation de la commune de Saclay et de la communauté d'agglomérations de Paris-Saclay, l'association a participé à 6 réunions organisées dans le but de préparer le cahier des charges et le plan de financement du projet ainsi que d'examiner les possibilités de sécurisation concernant le passage de la RD 446 au bord de l'Étang vieux.

Ces travaux se poursuivront en 2018.

v. Relations avec les syndicats intercommunaux

SIHAVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) : participation de la volontaire en service civique à la journée technique organisée le 22 juin.

SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau) : Participation au Comité de Pilotage de l'étude préalable à la restauration hydromorphologique et au rétablissement de la Continuité écologique sur la rivière Essonne et ses annexes hydrauliques.

SYNDICAT DE L'ORGE : Participation aux réunions de la Commission Écologie et Paysage.

SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères) : Trois jours de chantiers nature ont été organisés avec le SIREDOM et la commune de Saclas sur Champ-Brûlard (site Natura 2000 de la Juine) dans le cadre de leur projet BRISFER où 8 jeunes encadrés par deux agents techniques du SIREDOM se sont joint à nous les 24, 25 et 26 octobre 2017.

vi. Relations avec les Parcs Naturels Régionaux

P.N.R. Chevreuse :

L'association a poursuivi sa collaboration avec le PNR, tant au niveau des actions en faveur des amphibiens que de celle concernant la chouette Chevêche.

P.N.R. Gâtinais :

L'association participe à diverses réunions organisées par le Parc naturel régional du Gâtinais français.

B. COLLOQUES, FORUMS ET REUNIONS

En-dehors des réunions qui se sont tenu dans le cadre du suivi des dossiers avec les partenaires de l'association : DRIEE, DDT, Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles, certains adhérents de l'association ont participé à des réunions ou forums organisés par différents organismes afin d'acquérir ou de perfectionner des compétences dans les domaines naturalistes.

En 2017, ils ont pu notamment participer aux différentes réunions organisées par Natureparif (rencontres naturalistes), l'OPIE, la SNPN.

C. ANIMATION, COMMUNICATION

La commission Communication-Animation-Rédaction rassemble un groupe d'adhérents bénévoles qui se chargent de faire connaître l'association, d'informer et sensibiliser le public et les acteurs essonnais à la préservation de la nature pour modifier les comportements en vue de la prise en compte du patrimoine naturel à tous les niveaux.

a. Publications

i. La Lettre de NaturEssonne

Cette publication, principalement interne à l'association, résume la vie associative et les actions de l'association.

En 2017, 2 numéros ont été diffusés :

- ✓ le n°69, relatif au 2^{ème} semestre 2016, a été diffusé en avril (19 pages)
- ✓ le n°70, relatif au 1^{er} semestre 2017 (et un peu débordé sur le 2^{ème}), a été diffusé en novembre (19 pages)

Les rubriques Études, Protection, Gestion, Vie des groupes, Brèves ou Revues de la presse spécialisée, permettent aux lecteurs de suivre les dossiers naturalistes tout au long de l'année.

La Lettre donne aussi quelques informations régionales, voire nationales. Elle se fait également l'écho des sorties nature organisées par l'association avec des participants qui se font une joie de raconter ces moments de découverte.

Dans un but de sensibilisation, les "Lettres" sont aussi diffusées vers l'extérieur au cours de la tenue de salons ou en réponse aux demandes de documentation sur l'association.

Elles sont également diffusées vers d'autres associations dans le cadre d'échanges de publications inter associatifs. Leur publication sur le site internet de l'association les rend accessibles à un large public

ii. Le Programme d'activités

Deux parutions, l'une au printemps, l'autre en automne, ont permis d'informer les adhérents et les personnes extérieures intéressées des sorties et animations projetées.

Les animations sont également publiées dans l'agenda en page d'accueil du site de l'association. Certaines qui ne pouvaient figurer dans le programme pour des raisons de dates inconnues avant parution permettent ainsi de s'inscrire.

iii. L'atlas départemental des oiseaux nicheurs de l'Essonne

Imprimé à 500 exemplaires en novembre 2016, l'ouvrage a recueilli un bon succès. 26 exemplaires ont été offerts à nos partenaires, ainsi qu'aux photographes non adhérents à qui nous avons fait appel. À fin décembre 2017, il restait une vingtaine d'ouvrages en dépôt-vente, et une vingtaine toujours disponibles.

iv. Le site internet

Le site, modernisé en 2010, est régulièrement maintenu à jour (agenda des sorties en page d'accueil, mise en ligne des nouvelles parutions telles que la Lettre, le Programme d'activités, les lettres d'information des sites Natura 2000). Il apporte de nombreuses fonctionnalités et facilite la communication tant de l'association vers le grand public que dans le sens inverse : tout visiteur peut contacter facilement l'association par ce biais. Un important travail reste à accomplir pour compléter certaines pages. Il est à remarquer qu'au total, depuis la mise en ligne, 24 nouvelles adhésions ont été effectuées grâce à sa présence sur le web

b. Interventions extérieures

L'association réalise des interventions en faveur d'acteurs extérieurs à l'association (chantiers nature, suivi de sites, présentations pédagogiques).

c. Participation aux salons/manifestations diverses

En 2017, NaturEssonne a participé à la Fête de la nature au niveau du Cirque de l'Essonne le 20 mai. Un stand a été tenu toute la journée par des bénévoles et une animation sur les insectes aquatiques a été réalisée dans la zone humide du site.

Ce type de manifestation constitue un moment privilégié de contact direct avec le public pour informer et sensibiliser sur les milieux naturels essonniers et les dangers qu'ils encourent ainsi que sur l'implication de NaturEssonne dans les actions de sauvegarde du patrimoine naturel.

d. Sorties de découverte

Ces sorties (qui figurent sur le Programme d'Activités) ont pour but de permettre aux adhérents et au public de découvrir les richesses naturelles du département et de sensibiliser le public sur la fragilité de ces milieux et des espèces animales qui leur sont inféodées. Au total, une quarantaine de sorties de terrain ou réunions en salle, soit tout public soit réservées aux adhérents ont eu lieu, animées soit par une chargée de missions, soit par des bénévoles. Elles abordent des thématiques variées (botanique, milieux humides, ornithologie, entomologie, mycologie...).

Dans l'ensemble, ces sorties suscitent un grand intérêt. Elles sont rappelées aux adhérents par messagerie, environ une semaine avant la date, et sont publiées dans l'édition régionale du Républicain.

Dans la mesure du possible, elles font ensuite l'objet d'un compte-rendu illustré de photos. Certaines sont effectuées en partenariat avec d'autres organisations naturalistes, telles que le CENS, ou l'AEV.

e. Journée Porte Ouverte

Elle s'est tenue le 18 novembre pour permettre aux nouveaux adhérents de l'association de faire plus ample connaissance avec les animateurs de l'association et les activités proposées.

À cette occasion, quelques nouveaux contacts ont été pris... prometteurs d'adhésions.

f. Réunions en salle

En-dehors des réunions programmées par les différents groupes, d'autres sont organisées à l'intention de l'ensemble des adhérents ou du public, permettant de découvrir les beautés naturelles du département de l'Essonne ou de mieux connaître les thématiques abordées au sein des groupes.

D. REPRESENTATION AU SEIN D'INSTANCES OFFICIELLES

En 2017, l'agrément et l'habilitation de NaturEssonne ont été renouvelés pour des durées de 5 ans par le Préfet de l'Essonne. L'association continuera donc à participer aux prochaines réunions de différentes instances ou structures officielles, dont elle est membre pour certaines depuis plusieurs années :

- Commission Départementale d'Aménagement Foncier (CDAF)
- Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS)
- Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels et Forestiers (CDPENAF)
- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- Conseil Économique, Social et Environnemental de l'Essonne (CESEE).
- Comité de pilotage du site Natura 2000 des " Basses vallées de

l'Essonne et de la Juine "

- Comité de pilotage du site Natura 2000 des " Buttes gréseuses de l'Essonne "
- Comité de pilotage du site Natura 2000 de la " Haute Vallée de l'Essonne "
- Comité de pilotage du site Natura 2000 " Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte "
- Commission Régionale Agro-environnementale
- Triangle Vert.

Au cours de ces réunions, des informations sont communiquées aux participants afin d'éclairer les décisions qui seront prises.

E. CETTIA

Depuis 2015, NaturEssonne a adopté CETTIA Ile-de-France comme base de données de l'association. Cette base de données en ligne permet ainsi à tous les adhérents de NaturEssonne d'entrer leurs données naturalistes à partir du site internet www.cettia.fr.

Par ailleurs, NaturEssonne est membre du COPIL de CETTIA, participant ainsi aux décisions d'exports des données.

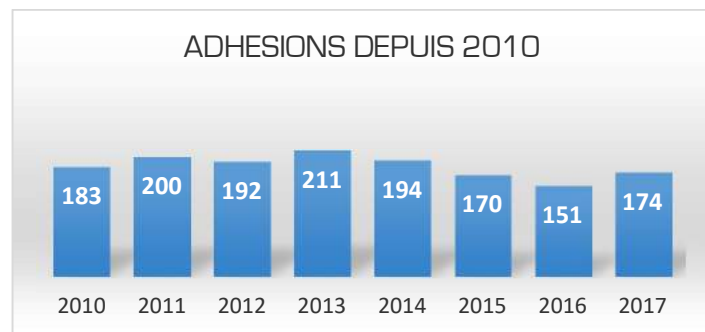
En 2017, une formation à l'utilisation de la base de données a été organisée à l'intention des utilisateurs de cet outil au sein du Conseil départemental.

F. FONCTIONNEMENT INTERNE

a. Adhérents

L'année 2017 a vu le nombre d'adhérents légèrement augmenter : l'association compte 134 adhérents soit 174 membres avec les adhésions familiales (contre 111/151 en 2016), ce qui représente un montant de 3 702 €. A noter que sur les 134 adhérents, environ 80% résident en Essonne (principalement dans la moitié Nord), le reste se répartit entre la province, Paris et les départements de l'Ile de France.

Une bonne quarantaine d'adhérents bénévoles s'investit régulièrement dans le fonctionnement de l'association, que ce soit au niveau administratif ou au niveau des actions menées par les différents groupes et commissions de travail ; ce qui représente un nombre important de réunions tout au long de l'année, soit internes, soit avec les partenaires extérieurs.



Depuis plusieurs années, nous valorisons une partie de l'activité bénévole, à savoir les kilomètres parcourus pour différentes activités : fonctionnement de l'association, groupe botanique, groupe études et protection, groupe lépidoptères, groupe amphibiens-reptiles, groupe animation-gestion conservatoire, groupe ornithologique). Cette valorisation nous permet d'apporter des arguments chiffrés à nos demandes de subvention, et accessoirement d'abonder le reçu fiscal des participants.



b. Salariés

En 2017, trois chargées d'études et de missions ont été présentes au sein de NaturEssonne :

- Estelle Duchemann, recrutée en septembre 2014, qui a quitté NaturEssonne en juillet. Estelle a été chargée notamment de l'animation du site Natura 2000 de la Juine et a participé à l'animation et la coordination des travaux du Groupe Amphibiens Reptiles.
- Maria Villalta, recrutée en avril 2016. Maria est chargée notamment de l'animation du site Natura 2000 du Gâtinais et du suivi des conventions Fulchiron, ainsi que de l'évolution du dossier de la cartographie des cours d'eau et des zones ZNT.
- Camille HUGUET qui, après avoir œuvré au sein de l'association en tant que volontaire en service civique depuis septembre 2016, a remplacé Estelle à son départ en août 2017 afin de prendre la relève dans la gestion des dossiers suivis par Estelle.

Au cours de l'année, elles ont participé :

- l'une à une formation organisée par l'École Régionale de Botanique mise en place conjointement par Natureparif et le CBNBP (Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien) ainsi qu'à une formation à l'utilisation de l'outil QGIS organisée par l'AFB.
- l'autre à une formation de prise de poste Natura 2000 organisée par l'AFB ainsi qu'à une formation à l'utilisation du guide des végétations remarquables organisée conjointement par le MNHN et le CBNBP.

c. Service civique volontaire

Après avoir accueilli en 2016 notre première volontaire en service civique, nous avons eu l'occasion de renouveler cette expérience en accueillant le 9 octobre 2017 Mathieu GOUIRAND, déjà adhérent actif de l'association, qui s'est engagé à nos côtés jusqu'au 8 octobre 2018, contribuant ainsi aux différentes actions engagées au sein de l'association.

d. Stagiaires

Des candidats nous sollicitent régulièrement souhaitant effectuer des stages au sein de notre association. Nous ne pouvons répondre à toutes les demandes, faute de disponibilité notamment pour veiller au bon encadrement de ces stagiaires.

Cependant, nos chargées de missions qui peuvent seules assurer cet encadrement, souhaitent participer à la formation des futurs acteurs qui se chargeront demain de l'étude et de la protection de la nature ainsi que de la sensibilisation du public. Les décisions d'accueil ou non de stagiaires sont donc liées avant tout aux opportunités et aux disponibilités qui permettront à nos salariées de jouer ce rôle.

Jean-Claude DUVAL, Président

Yves LACHERÉ, Secrétaire

En 2017, nous avons pu accueillir :

- du 10 avril au 5 mai 2017 : une stagiaire de Bac professionnel GMNF. Lors de son stage elle a rédigé un compte-rendu sur le crapaudrôme qui a été installé et suivi à Morigny-Champigny ainsi que des fiches espèces sur certaines plantes des pelouses calcaires.
- À partir du 6 juin pendant un mois : un stagiaire de 1ère année de BAC PRO Gestion des milieux naturels et de la faune, élève de TECOMAH. Lors de son stage, il a pu accompagner la chargée de missions sur le terrain et a travaillé sur l'application du protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses ainsi que sur la comparaison des résultats de 2015 avec ceux de 2017 sur le secteur de la Haye Thibaut.
- du 1^{er} au 18 août et du 23 au 30 octobre 2017 : une stagiaire de BTS GPN qui, au cours son stage a rédigé un rapport résumant les inventaires réalisés par NaturEssonne sur le Pélodyte ponctué en Essonne et précisant l'avancement de l'état des connaissances. Elle a également participé aux chantiers nature.
- du 02 au 27 octobre 2017 : une stagiaire de BTS GPN de TECOMAH. Lors de son stage elle a analysé les sons enregistrés lors des prospections chauves-souris réalisées de 2013 à 2015 sur le site Natura 2000 de la Juine. Elle a également réalisé une petite animation sur les chauves-souris à Montauger ainsi qu'un inventaire préalable afin d'avoir une idée des espèces potentiellement présentes. Enfin elle a également participé aux chantiers nature et en a rédigé un compte rendu.

e. Administration

En 2017, les membres du Conseil d'Administration et du Bureau se sont réunis 12 fois. Le travail des salariées est suivi par un groupe d'adhérents concernant tant la partie Animation que la partie Gestion Conservatoire.

Plusieurs membres du Conseil d'Administration se chargent bénévolement de l'entretien et de la maintenance du local de Savigny et de la rédaction des comptes rendus de réunions du Conseil d'Administration.

f. Informatique et internet

Les dispositifs en place n'ont pas connu d'évolution majeure au cours de l'année excepté l'acquisition d'un pack Microsoft Office afin de faciliter les transferts de documents entre salariées et volontaire en service civique.

P.S. : Ce bilan d'activités, qui se veut le reflet fidèle de l'activité de l'association, a été rédigé grâce aux contributions de Thierry Aurissergues, Joël Brun, Odile Clout, Estelle Duchemann, Jean-Marc Ducos, Jean-Pierre Ducos, Georges Fouilleux, Mathieu Gouirand, Camille Huguët, Fabrice Koney, Martine Lacheré, Yves Lacheré, Christine Prat, Michelle Rémond, Christian Soebert, Gilles Touratier, Maria Villalta.